



DU HAUT DE LA TOUR

Le magazine municipal des Barbentanais | n° 109 | déc. 2024 <> juin 2025



CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**DES PROJETS D'ENVERGURE
POUR BARBENTANE**

OPÉRATION DES MILLIERS D'ARBRES POUR LA MONTAGNETTE

UN VÉRITABLE SUCCÈS

HOMMAGES

**DENIS MARTIN
JEAN-BAPTISTE REY**

barbentane.fr



LE MOT DU MAIRE

Cher Barbentanaises, chers Barbentanais,



Jean-Christophe Daudet

Maire de Barbentane

Vice-Président de
Terre de Provence Agglomération

Je suis très heureux de vous présenter la nouvelle édition de votre magazine municipal qui constitue **un numéro exceptionnel**. Il est en grande partie consacré aux **effets bénéfiques pour le village** que constitue la **formalisation du Contrat Départemental de Transition Ecologique (CDTE) que nous avons conclu avec Martine Vassal**, Présidente du Conseil départemental dont je renouvelle devant vous, tous mes **remerciements**. Il décline également **les grandes réalisations qui vont jalonner les mois et années à venir à Barbentane** et dont vous avez probablement déjà entendu parler.

La signature du CDTE permet de dessiner et d'esquisser au fil des pages **le visage de Barbentane de demain avec une nouvelle crèche municipale, une place du marché rénovée ou encore des aménagements relatifs aux entrées du village** facilitant les déplacements doux en toute sécurité. Il est également évoqué la situation sur **l'ouverture de la gare, l'aménagement du quartier de Rampale, la réalisation de la connexion en eau potable entre Rognonas et Barbentane** qui permettra de protéger définitivement notre Montagnette sans risquer des ruptures d'approvisionnement d'eau comme nous l'avons malheureusement vécu durant les terribles incendies de 2022.

Je me suis toujours résolu à tenir **un discours de vérité et en toute transparence** avec les Barbentanaises et Barbentanais. Avec ce numéro et en complément de **toutes les réunions de concertation** que nous avons organisées, je souhaite **que vous puissiez vous faire une opinion claire et précise** de ce pourquoi nous nous investissons pour le village. C'est bien la moindre des choses.

Vous trouverez aussi dans nos pages, vos rubriques habituelles, des nouvelles de nos commerces de proximité, le portrait de **Philippe Deurrieu** et deux vibrants hommages à des hommes d'engagement : **Denis Martin et Jean-Baptiste Rey**.

Nous vous donnons également **rendez-vous le 14 décembre prochain** pour le Marché de Noël durant lequel nous célébrerons la fin de l'opération « Des milliers d'arbres pour la Montagnette ». Vous avez été plus de 2 500 bénévoles à venir planter l'un des 7 000 arbres. Nous vous en **remercions du fond du cœur** et vous invitons toutes et tous à célébrer la Montagnette à partir de 16 heures sur le lieu de la plantation avant de regagner le cours Jean-Baptiste Rey en passant devant la tour Anglica et l'église lors d'une procession aux lampions en musique, où nous serons finalement accueillis par le Père Noël.

Cette année nous avons également voulu innover en vous adressant un calendrier 2025 qui regroupe **toutes les animations** dont Barbentane regorge et permet de **saluer l'action** des quelques 70 employés municipaux qui œuvrent au quotidien pour vous **faciliter la vie**.

À l'approche des fêtes de fin d'année, qu'il me soit permis de les remercier chaleureusement ainsi que l'ensemble de **mes fidèles conseillers municipaux** pour l'ensemble du **travail accompli**.

Je vous adresse également **mes plus chaleureux vœux de bonheur pour 2025** et fais celui d'**un village qui continue à bien vivre ensemble**.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 31 janvier 2025, à la salle des fêtes, à partir de 18h30 pour la traditionnelle **cérémonie des vœux à la population**.

*Je vous souhaite de très belles
fêtes de fin d'année !*



4 | Hommages

À Denis Martin,
un « étranger » bien
de chez nous au village
À Jean-Baptiste Rey,
résistant de la première heure

6 | Le dossier



SIGNATURE DU CONTRAT DÉPARTEMENT
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

N°109

Hiver 2024/25
Du Haut de la Tour,
le magazine d'information
de la Ville de Barbentane.

Directeur de publication :
Jean-Christophe Daudet
Conception et réalisation :
SUNMADE

Équipe éditoriale :
Christelle Brémond,
Laurent Bourbousson,
Guy Fluchère, Mathieu Stempfél,
L'Agence Média

Crédit photo :
Guy Fluchère, Jeff Le Cardiet,
Agence PAYSAGES 2024,
Azalbert Architecte 2024
Service communication -
Ville de Barbentane

Impression :
Imprimerie De Rudder

8 | Les projets pour les
prochaines années

10 | Budget
Un équilibre budgétaire
maintenu et des impôts
stabilisés

12 | Habitat
Résidence le Clos César,
la belle réalisation de Grand
Delta Habitat pour les
Barbentanais



INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE
CLOS CÉSAR

13 | Programme de logements
Rampale
La réponse aux demandes
des familles et des jeunes

14 | Urbanisme
Plan Local d'Urbanisme :
la révision se poursuit

15 | Vie des commerces
Les nouveaux commerces
barbentanais

**16 | La réouverture de la gare
et la zone d'activité**



LA RÉOUVERTURE DE LA GARE
DEVIENT RÉALITÉ

18 | Vie des commerces
Esprit client, carte cadeau
«petitscommerces» et
initiative pays d'Arles

19 | Montagnette : objet de toutes
les attentions

**20 | Opération des milliers
d'arbres pour la Montagnette**
Un véritable succès

22 | Sécurité publique

23 | Les mémos pour mieux
vivre le quotidien

24 | Le service enfance jeunesse
Du côté du centre de loisirs
et du pôle jeunesse

25 | À la médiathèque
une nouvelle offre
pour les publics

26 | CCAS, le vivre en ensemble
au cœur des actions

27 | Solidarité : la vie collective
à la résidence autonomie

28 | Barbentanais à l'honneur
Philippe Deurrieu

29 | Du côté des associations

30 | État Civil

31 | Tribunes

32 | Agenda

35 | Médailles du travail

HOMMAGE À DENIS MARTIN

PAR GUY FLUCHÈRE

Né à Blois, en 1926, Denis Martin est un « étranger » bien de chez nous ! En effet, celui qui s'engage dans l'armée, participe au conflit de la Guerre d'Indochine, travaille chez Renault au Mans puis à Marcoule, a des attaches barbentanaises.

C'est durant sa retraite que Denis s'attaque alors à la généalogie de sa famille et qu'il découvre ses origines Barbentanaises.



Denis se prend d'amour pour notre village. Un de ses ancêtres, notaire, habitait à l'angle de la rue des Rocassons et de l'actuelle avenue Bertherigues. Il consacre alors des heures entières à arpenter le village et à consulter toutes ses archives. Il ne se lasse pas de faire découvrir ses recherches et faire visiter le village chaque fois qu'un groupe le souhaite. Il produira finalement deux livres forts intéressants : « *Chronique communale de Barbentane au XVIII^e siècle - 1690-1790* » et « *Chronique communale de Barbentane - révolution et XIX^e siècle* ». Il a aussi effectué un travail sur les compoix (cadastres ancestraux) et les cadastres bien plus récents. En fouillant dans leurs malles, il était devenu le grand historien des familles nobiliaires de Barbentane. Tous ces travaux lui vaudront un prix de l'académie de Vaucluse.

Il était aussi très investi dans de nombreuses associations tant culturelles que caritatives. En 1970, Il prend la présidence de l'AHARP (Association pour l'Hébergement, l'Accueil et la Réinsertion en Provence). Il va lui donner alors un développement considérable et cohérent : création d'un foyer d'accueil d'urgence, d'un centre maternel, d'une crèche, d'un service d'accompagnement social de jour, et de deux maisons relais, dont la première, ouverte en 2013 à Avignon, porte son nom.

Denis est nommé **Chevalier de l'ordre du mérite** en 1972, au titre de ses activités nucléaires, puis **Chevalier de la légion d'honneur** en 2004 pour l'ensemble de sa carrière professionnelle et sociale. Distinctions dont il ne faisait jamais étalage tant il était resté très modeste en toutes circonstances.

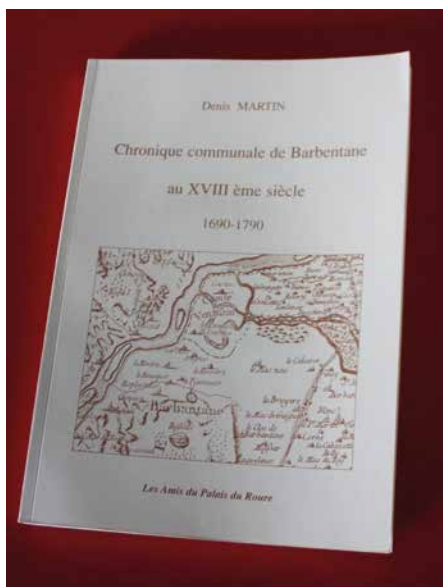
Pour nous Barbentanaise qui lui devons tant, Denis a été fait **Citoyen d'honneur** de notre ville le 6 janvier 2017 (photographie ci-dessus), ce qui est une très rare et très belle reconnaissance honorifique*.

Comme d'autres Barbentanaise, dont **Maurice Courdon**, j'ai beaucoup travaillé avec Denis. Et, malgré son grand âge, nous échangeons encore dernièrement sur nos recherches respectives. Je suis très triste car je perds un modèle, je perds tout autant un ami.

Ses obsèques religieuses se sont tenues le vendredi 20 septembre à 10h à la collégiale de Villeneuve-lez-Avignon, accompagné par sa famille, ses très nombreux amis et collaborateurs, ainsi que de Monsieur le Maire de Barbentane.

À ses filles : Sylvie et Emmanuelle nous présentons en tant que Barbentanaise nos plus sincères condoléances.

Guy Fluchère



Couverture du livre «Chronique communale de Barbentane au XVIII^{ème} siècle» de Denis Martin



Dévoilement de la plaque le 11 novembre 2024 en présence du Conseil municipal des jeunes

HOMMAGE À JEAN-BAPTISTE REY

C'est le 11 novembre dernier, devant une assistance nombreuse, que Monsieur le Maire, le conseil municipal, les membres de la famille et les Barbentanais ont salué la mémoire d'un grand homme, qui a donné sa vie pour la France et ses valeurs : **Jean-Baptiste Rey**.

Ce dernier, dès le début du conflit de la seconde guerre mondiale, souhaite partir au front mais il en est empêché car père de quatre enfants. Il décide alors de rentrer en résistance.

Les valeurs humaines qui l'animent le conduisent à présider le Comité local de libération. Cet engagement lui vaut d'être menacé durant le conflit et même après. Il est l'objet de lettres anonymes et de perquisitions en tout genre. Traqué en permanence, il reste intègre et fidèle au combat qu'il mène, celui de la résistance.

Arrêté le 9 juin 1944 par la Gestapo à Barbentane, il est incarcéré à la prison Sainte-Anne à Avignon, puis transféré aux Baumettes. Condamné aux travaux forcés à perpétuité, il part pour l'Allemagne le 1^{er} août 1944. Les maquisards d'Annonay le libéreront le 4 août.

Aussitôt libéré, il reprend la lutte auprès des Forces Françaises de l'Intérieur. Une fois Barbentane libéré, il intègre le nouveau conseil municipal.

Mais, le 16 novembre 1944, à vingt heures, Jean-Baptiste Rey tombe sous les coups de feu tirés depuis une voiture traction-avant noire sur la route d'Avignon.

La déposition du chef de groupe Jacovetti Dominique de la F.R.S. relate ainsi les faits :

« Je fus désigné pour organiser le barrage de la route de Tarascon [...] en direction de Rognonas. À 19h45, M. Rey passa à bicyclette et me dit bonjour, puis continua sa route pour se rendre à son domicile à Barbentane.

Presqu'aussitôt, une voiture traction avant noire venant à vive allure, se dirigeait vers le pont de Rognonas. Je me mis au milieu de la route, je le sifflais et lui fis signe de s'arrêter. La voiture me fonça dessus en accélérant. Aussitôt mes hommes, qui se tenaient en bordure de la route, derrière les platanes, se mirent en action, un des trois tira en l'air un coup de feu. Immédiatement, les occupants de la voiture ouvrirent le feu en direction du barrage. À ce moment-là,

M. Rey se trouvait au milieu de la route, entre le barrage et la voiture. Ce dernier, entendant des coups de feu tirés par les occupants de la voiture, chercha à se mettre à l'abri. Se trouvant à hauteur du chemin conduisant à la pouponnière, il tenta de s'y engager, il fit quelques mètres sur ce chemin et tomba atteint par un des coups de feu tirés par les occupants de la voiture.

J'ai constaté que les coups de feu venaient des portières. »

Jean Baptiste Rey est reconnu « tué en service commandé » mort pour la France le 20 septembre 1946.

Les assassins ne seront jamais retrouvés. Barbentane salue la mémoire de ce héros de la résistance qui a donné son nom à la place principale du village le 16 janvier 1945.





Edith Biancone, 1^{re} adjointe au maire de Barbentane, Martine Vassal, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Jean-Christophe Daudet, Maire de Barbentane



La signature du Contrat Départemental de Transition Ecologique permettra de poursuivre l'aménagement de l'ancienne route de Boulbon.

SIGNATURE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Fin octobre, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a validé à l'unanimité pour la commune de Barbentane, le premier Contrat départemental pour la Transition Écologique (CDTE) de son histoire. Ce document entraîne dans son sillage un cortège de projets déterminants, longtemps attendus mais freinés par des questions de financements. Conjugué à la volonté du maire, le CDTE propulse Barbentane vers un tournant décisif pour son avenir. M. le Maire Jean-Christophe Daudet répond à L'Agence Média.

Agence Média : Le Contrat Départemental pour la Transition Écologique concrétise-t-il l'ambition politique de Barbentane ?

Jean-Christophe Daudet : C'est une évidence, il y participe grandement. Nous sommes très fiers d'avoir pu le signer. Nous avons conduit un long travail pour obtenir ces financements inédits. Surtout dans un contexte où les moyens sont toujours plus limités. Le Contrat départemental s'élève à 7 millions d'euros HT. Ce contrat permet de mobiliser les subventions du Conseil Départemental pour 3.26 millions d'euros et 575 000 euros de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. La commune va donc déboursier au maximum 3,2 millions d'euros sans préjudice d'autres subventions que nous allons solliciter. Ce contrat permettra à Barbentane de réaliser des aménagements qui amélioreront son avenir et qui n'auraient pas pu voir le jour sans lui.

A.M. : Quels sont les projets visés par le CDTE ?

J-C.D. : Nous allons réaliser une nouvelle crèche municipale, avec dix lits supplémentaires accompagnée d'un nouveau Relais Petit Enfance (RPE). L'autre projet phare concerne

le réaménagement autour de la place du marché. Ce site est obsolète il n'a pas trop changé depuis les années 80. Il sera plus beau et plus fonctionnel, tout en garantissant sa destination de place publique. Rien ne sera construit ici. Les abords de la RD35 seront également aménagés de manière à mieux circuler et se garer. Il est inadmissible qu'encore aujourd'hui, les habitants soient obligés de faire une marche arrière sur une route départementale pour sortir de leur emplacement lorsqu'ils viennent de faire leurs achats chez les commerçants tout proches. Avec les travaux sur l'esplanade de la salle des fêtes, on résoudra aussi tous les problèmes de stationnement le long de cette voie. Ces aménagements embelliront la ville.

A.M. : Ce contrat constitue un véritable coup d'accélérateur pour les dossiers barbentanais...

J-C.D. : C'est le bouton sur lequel on va appuyer pour transformer durablement Barbentane et améliorer encore davantage notre qualité de la vie. Nous sommes fiers de notre village. Il possède beaucoup d'atouts, il a un bel héritage. Tout ce que l'on fait, c'est valoriser ce patrimoine et l'embellir, sans modifier l'identité

de notre commune. L'idée, c'est de s'appuyer sur nos forces et notre identité provençale. C'est la raison pour laquelle on a fait appel à des architectes, des ingénieurs et des techniciens de bonne qualité.

On a souhaité également qu'ils connaissent bien notre territoire et qu'ils élaborent des projets en respectant scrupuleusement nos spécificités locales. On a aussi choisi des principes d'aménagement où, typiquement, on va s'occuper de tout, de bout en bout. Outre les réseaux d'eau et d'assainissement, on réfléchit à la qualité du mobilier urbain, on va changer des candélabres, enfouir les réseaux aériens là où il y a de belles perspectives de vue. Cela ne sert à rien de refaire par exemple le bitume sur une route sans se préoccuper au préalable des réseaux souterrains comme cela s'est fait par le passé. Au bout d'un moment, il faut nécessairement y revenir et l'argent initialement investi n'a servi à rien. Nous voulons ne pas recommencer ces erreurs et être responsables d'une mauvaise utilisation de l'argent public. Avec les investissements que nous allons réaliser, nous n'aurons plus à revenir là-dessus dans les 50 prochaines années.

LES PROJETS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Quels sont les projets qui vont voir le jour grâce au CDTE ? Une nouvelle crèche municipale, l'amélioration des déplacements et du stationnement le long de la route d'Avignon et du lotissement du château avec la réalisation de pistes cyclables et les aménagements de la place du marché et des abords de la salle des fêtes vont devenir réalité.

Jean-Christophe Daudet nous explique les perspectives.



Agence Média : Dans le Contrat Départemental figure un projet « Les Pequelets » avec un multi-accueil collectif avec 10 lits supplémentaires et un Relais petite enfance. Ce projet semble une condition pour favoriser le maintien des familles barbantanaïses dans la commune...

Jean-Christophe Daudet : Il constitue un point de départ si on veut que des jeunes couples s'installent au village. On a quand même une liste d'attente d'une trentaine de familles pour la crèche ! On construira peut-être 200 logements dans les 10 ans à venir, avec l'arrivée d'une quarantaine d'enfants potentiellement. Ces familles

trouveront facilement des places en crèche.

L'an dernier, une classe a fermé à l'école élémentaire publique. On peut espérer en voir rouvrir. La vie de Barbentane sera dynamisée pour les associations et les commerçants. Le village a aussi besoin de rires d'enfants, il a besoin de jeunes couples.

A.M. : La crèche de Barbentane va passer dans une autre ère. C'était une nécessité demandée par le personnel ?

J-C.D. : L'équipement actuel était dans un état relativement obsolète, son homologation se terminait

en 2026. Nos autorités de tutelle nous demandaient vraiment de faire quelque chose sinon la crèche fermait. Nous avons travaillé en relation étroite avec la directrice et le personnel de l'établissement afin de bien estimer les besoins. On a mandaté un cabinet d'architectes qui possède déjà une expertise dans la réalisation de crèches. Ce joli projet a été présenté au public. Cet établissement sera ergonomique pour le personnel, très agréable pour les enfants et il s'inscrira dans un site naturel. Des générations d'enfants grandiront dans un lieu moderne et dans un endroit magnifique. La nouvelle structure favorisera encore davantage le bien-être des enfants avec une salle multisensorielle et un espace aménagé pour le médecin de la crèche. Ce lieu renforcera aussi sa vocation d'accompagnement des familles et accueillera des ateliers d'aide à la parentalité.

A.M. : Le réaménagement de la place du marché et des abords de la salle des fêtes répondent-ils également à ce futur Barbentane ?

J-C.D. : Avec le CDTE, on règlera des problèmes de mobilité, de stationnement, de vie quotidienne. Le paysage va fondamentalement s'améliorer entre ce que les

Barbentanais voient aujourd'hui et ce qu'ils verront demain. Cet aménagement ira jusqu'au début du chemin du Deyme par exemple. Petit à petit, on est en train de réhabiliter une partie puis l'autre en ayant le souci de la cohérence de l'ensemble. L'aménagement de la place du marché et du CD35 est aussi à imaginer avec la piétonnisation le long de l'entrée nord du château, la réhabilitation du chemin de la Ramière et les travaux sur la route de Réchaussier.



Si la signature de ce CDTE est une avancée considérable pour la commune, il n'en demeure pas moins qu'il correspond à un programme d'investissement estimé de 7 002 994 € H.T. selon un plan de financement prévisionnel allant de 2024 à 2026 et s'établit comme suit :

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnables HT			Total des dépenses subventionnables par projet HT	Montant des subventions proposées			Total des subventions par projet	Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2024	2025	2026		2024	2025	2026		Partenaires	Montant	Montant	%
Désimperméabilisation et végétalisation : aménagement d'un espace public autour de la place du marché et de la salle des fêtes	1 444 646 €	304 690 €	0 €	2 749 336 €	866 788 €	782 814 €	0 €	1 649 602 €			1 099 734 €	40%
Sobriété énergétique : reconstruction d'un Multi Accueil Collectif et d'un Relai Petite Enfance. Plan pluriannuel d'investissement	29 641 €	1 398 110 €	894 999 €	2 319 750 €	11 804 €	555 593 €	356 428 €	923 825 €	CNAF	575 000 €	820 925 €	35%
Désimperméabilisation et végétalisation : aménagement d'un cheminement doux le long de la RD35	31 030 €	54 390 €	1 848 488 €	1 933 908 €	18 618 €	32 634 €	1 109 093 €	1 160 345 €			773 563 €	40%
TOTAL	1 505 317 €	2 754 190 €	2 743 487 €	7 002 994 €	897 210 €	1 371 041 €	1 465 521 €	3 733 772 €		575 000 €	2 694 222 €	

UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE MAINTENU ET DES IMPÔTS STABILISÉS



La signature du CDTE va entraîner de facto des dépenses pour la commune. Est-ce que ces nouvelles dépenses vont peser sur l'équilibre budgétaire ?

Le travail auquel s'est attelé la municipalité depuis 2020 permet d'appréhender le CDTE en toute quiétude. Éléments de réponse.

Agence Média : Alors que vous menez plusieurs dossiers de front, ces dépenses vont-elles peser sur les ménages barbentanais ?

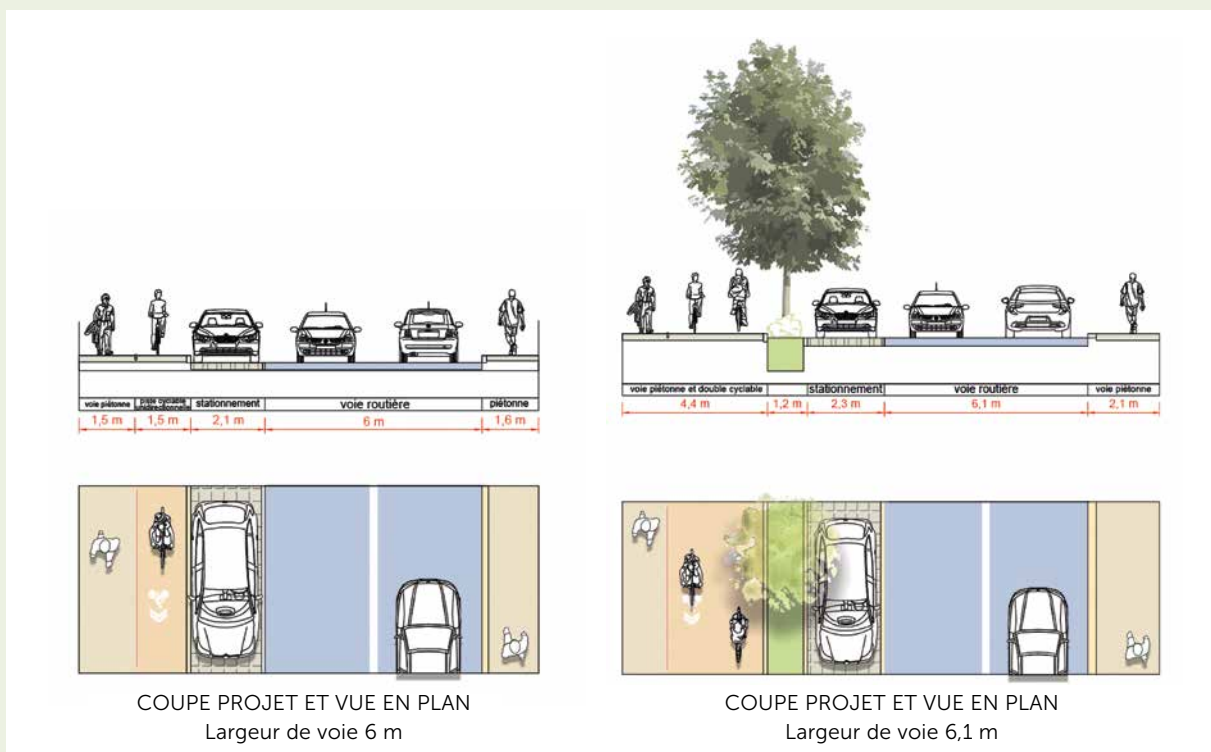
Jean-Christophe Daudet : On va financer ces programmes par l'emprunt. On peut largement se le permettre parce que depuis 2018, l'année où l'on a été élus, la commune a travaillé sur la rationalisation de ses dépenses, la recherche des économies et a poursuivi son désendettement. Depuis déjà quatre ou cinq budgets, on se prépare à la réalisation de ce Contrat départemental. La baisse de la charge de la dette nous permet aujourd'hui, très sereinement et très tranquillement, de solliciter un emprunt de 3 millions d'euros, avec une durée d'amortissement qui sera calée sur les investissements réalisés. On a cette capacité, en dépenses de fonctionnement ou d'investissement, de les absorber sans problème et sans augmentation de la fiscalité. Notre capacité de désendettement passera de 4 ans aujourd'hui à maximum 8 ans. Elle était de 13 ans en 2017. Le seuil dangereux est fixé à 12 ans par la chambre régionale des comptes. On en est vraiment très loin ! Sur les plus de 20 millions d'euros

d'investissement pour les opérations prévues au CDTE et à l'aménagement de Rampale par exemple, plus de 90% sont financés par de l'argent qui ne vient pas du budget de la ville, soit par des subventions, soit par de l'argent privé. La commune n'est mise à contribution qu'à hauteur de 3 millions d'euros.

A.M. : Pourtant, l'opposition municipale lors d'un dernier conseil municipal vous a reproché des montants d'investissements exorbitants (8.4 millions d'euros) et évoque même que les demandes de subventions sollicitées seraient hors délais et pas encore officiellement obtenues.

J-C. D. : L'opposition parle de 8.4 millions d'euros en omettant volontairement de préciser qu'il s'agit de montants TTC. Or, les communes, lorsqu'elles investissent récupèrent auprès de l'État une bonne partie de la TVA. En analyse financière et en matière d'investissements, il faut donc raisonner en HT. C'est pourquoi je parle de 7 millions d'euros HT. C'est d'ailleurs sur ces montants que sont calculées les subventions. Je rappelle en outre qu'il s'agit d'un programme

pluriannuel d'investissement sur 3 ans, nous sommes donc sur une moyenne de 2.3 millions d'euros HT par an. Vous vous doutez bien aussi que nous lançons ces travaux parce que nous avons obtenu officiellement l'accord du conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui d'ailleurs et avant même de valider son aide, examine les capacités d'investissements de la commune qui sont garanties. Ensuite, l'opposition parle de 3.3 millions d'euros pour l'aménagement de l'espace public du marché. C'est restreindre encore une fois volontairement la zone sur laquelle s'effectueraient les travaux qui je le rappelle, concerneront certes l'emprise actuelle de la place du marché mais également la route de Boulbon des « pieds tanqués » jusqu'au chemin du Deyme en passant par l'esplanade et les abords de la salle des fêtes. On y prévoit notamment au droit de la place du marché et jusqu'à l'ancienne route de Boulbon, la diminution du gabarit de la voie afin d'apaiser la circulation de cette voie à fort trafic, la réalisation de 115 nouvelles places de parking désimperméabilisées, la réalisation d'une piste cyclable, une aire de jeux au sud de la salle des fêtes. Il est donc



curieux que l'opposition oublie de le préciser à fortiori lorsque nous savons que l'équipe majoritaire lui a présenté ce projet en commission municipale et qu'elle a fait également l'objet d'une présentation publique à la salle des fêtes.

L'opposition doit avoir une mémoire sélective. Enfin et autre incohérence, l'opposition dit soutenir le projet de construction de crèche mais n'a pas voté le budget pour la réaliser et a voté contre les demandes de subventions pour sa construction.

A.M. : Avec tous ces investissements, vous allez créer de l'activité dans la commune...

J-C. D. : Surtout en dépensant le moins possible d'argent sur le budget communal et en sollicitant les subventions d'autres partenaires et les investissements privés. Nous sommes des acteurs de la croissance. On rénove une place du marché, on construit une crèche, on développe une zone d'activité, on sécurise un réseau d'eau potable, tout cela participe à l'économie locale. En France, 71% de l'investissement public vient des collectivités locales et 29% de l'État.

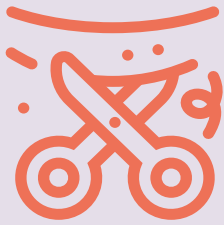
La croissance repose sur nous. Lorsque l'on ouvre des chantiers, ce ne sont pas des entreprises de Lille ou de Strasbourg que l'on mobilise, mais des sociétés et des artisans locaux. La commune est un entrepreneur au service de son territoire. C'est ce qui est magique et qui fait ma motivation aussi.

A.M. : À côté des investissements prévus par le CDTE, il y a également comme vous l'avez évoqué des projets structurants pour l'avenir du village comme le programme immobilier Rampale, l'ouverture de la gare aux voyageurs et l'aménagement d'une zone d'activité, l'interconnexion de l'eau potable avec Rognonas, la régénération de la Montagnette...

J-C.D. : Absolument, tous ces dossiers sont les éléments d'un même ensemble car il est important de raisonner à l'échelle globale du village.

A.M. : Commençons par Rampale, est-ce que la réalisation d'un programme immobilier dans le quartier de Rampale constitue la clé de voûte de votre projet global d'aménagement ?

J-C.D. : Il ne s'agit pas de la clé de voûte, mais cette opération symbolise notre volonté de faire les choses avec beaucoup de réflexion, de maturité. Il s'insère dans le paysage urbain limitrophe, avec une réalisation esthétiquement belle, de qualité, en relation avec l'environnement. On a regardé le nombre de constructions à l'hectare aux alentours. Il y a en fait 40 maisons existantes à l'hectare aux alentours. Donc, on a décidé que sur l'emprise de Rampale (un hectare et demi), on aurait autour de 50 logements. On n'a pas voulu densifier, on n'a pas voulu faire du logement pour du logement. Cette opération s'insérera dans le cadre magnifique de la Montagnette et fera la part belle à une architecture traditionnelle de faible hauteur. La plus grande partie de l'oliveraie située au nord de l'espace à proximité du moulin de Bretoule sera conservée et nous y ferons même réaliser un parc public. Nous sommes là pour construire une jolie ville en relation avec des aménageurs qui vont travailler sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France sur des objectifs de qualité.



Inaugurée le 4 octobre dernier, la résidence le Clos César a été saluée unanimement pour son intégration dans son environnement, chemin du Trouillet, et sa dimension humaine.

M. le Maire Jean-Christophe Daudet accompagné de Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence agglomération et Vice-Présidente du Conseil Départemental, représentante de Mme Martine Vassal, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, de M. Yves Picarda, Maire de Rognonas, ainsi que M. Michel Pecout, Maire de Graveson et des membres du Conseil Municipal de Barbentane, ont félicité Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat, pour la qualité du travail réalisé.

Répartie entre deux bâtiments en R+1, cette résidence comprend 13 appartements collectifs et 7 villas mitoyennes, allant du T2 au T5. Chaque logement offre confort et bien-être, avec des espaces intérieurs lumineux et traversants, prolongés par des terrasses ou des jardins.

Un soin particulier a été apporté dans l'attribution des logements qui s'est faite en collaboration avec le CCAS, afin de créer un équilibre social harmonieux au sein de la résidence. Parmi les 20 logements, 12 ont été attribués à des Barbentanais.

Cette résidence servira de référence pour les prochains projets de logements sociaux sur la commune qui viseront la même harmonie.



Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence agglomération et Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat

RÉSIDENCE LE CLOS CÉSAR LA BELLE RÉALISATION DE GRAND DELTA HABITAT



RENCONTRE AVEC SANDRA, RÉSIDENTE DU CLOS CÉSAR

« Je suis au paradis ici par rapport à mon précédent logement ! »

« De vivre ici, c'est juste incroyable ! J'ai gagné en confort et en bien-être. Ce logement a changé ma vie » s'exclame Sandra, l'une des heureuses habitantes de la nouvelle résidence.

Installée à Barbentane depuis plus de 20 ans, l'appartement qu'elle occupe avec ses filles aujourd'hui lui permet de mieux vivre son quotidien. *« Je ne m'attendais pas à un tel appartement, souligne-t-elle tout sourire. Je suis au paradis ici par rapport à mon précédent logement ! Je gagne en qualité de vie et j'ai déjà vu ma consommation d'électricité baisser de 64 % depuis mon installation ».*

Après un dépôt de dossier auprès du CCAS, elle a vu sa candidature pour un logement accepté. *« Je remercie du fond du cœur le personnel du CCAS pour l'aide précieuse dans l'élaboration de mon dossier et je dis un grand merci à M. le Maire pour son suivi dans mon dossier. C'est une véritable aubaine pour chaque habitant de Barbentane de voir naître de tel projet de logements sociaux ».*

Elle reconnaît que le terme de logement social n'est pas très adapté. En effet, *« les habitants du quartier ont vu d'un mauvais œil la construction de cette résidence. Ils étaient inquiets par rapport aux nuisances que cela pourrait entraîner mais le doute s'est vite dissipé car ils se sont aperçus que le calme règne dans la résidence ».*

Alors que près de 70 % des familles peuvent prétendre en France à un logement social, elle souligne l'importance de tel projet. Pour Sandra, *« il vaut mieux que les gens soient logés dans des logements confortables, moins stressés par les soucis d'argent et qu'ils se sortent au quotidien. Je suis très contente pour les Barbentanais si la mairie peut porter d'autres projets tel que celui-ci ».*

Vous souhaitez faire acte de candidature et solliciter un logement social ?

C'est simple, il vous suffit de contacter le **CCAS**
tél. **04 90 90 85 84**

PROGRAMME DE LOGEMENTS RAMPALE LA RÉPONSE AUX DEMANDES DES FAMILLES ET DES JEUNES

Barbentane fait partie des 269 petites villes visées par l'obligation d'atteindre 25% de logements sociaux en 2025. La loi impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Lourdemment impactée en raison du déficit de logements sociaux, la commune entend proposer aux habitants de Barbentane un nouveau projet d'habitation social. Le projet Rampale exposé par le maire.

Agence Média : Ce projet immobilier possède un ADN très particulier, sur le plan social, environnemental et architectural. Quels sont ses points forts ?

Jean-Christophe Daudet : Ce programme améliorera encore la qualité du quartier et de ses abords. Lorsque l'on a un projet d'aménagement, il doit apporter une plus-value à l'environnement. Ce sera le cas avec l'opération Rampale. Elle répond aussi à un besoin important, avec la possibilité offerte aux jeunes Barbentanais de continuer à vivre ici. Aujourd'hui, comme le village s'apprécie de plus en plus, le prix du foncier au mètre carré augmente fatalement. Dans le montage financier, des jeunes ménages de Barbentane pourront acheter un logement via un bail social. Sur l'ensemble des habitats, on en a 40% qui seront en logement social, dont huit en accession sociale à la propriété. Pour les autres, ce sera un accès libre. Le site est magnifique, près de Frigolet, à cinq minutes des écoles et à deux minutes de la nouvelle crèche.

A. M. : Ce projet s'adresse en priorité aux familles barbentanaises mais vous ne fermez pas la porte à des demandes extérieures.

J-C. D. : Bien entendu, avec un développement maîtrisé. Il vaut mieux grandir que régresser. Barbentane va gagner quelques centaines d'habitants d'ici 2040. C'est une évolution très

modérée que nous souhaitons. Compte tenu du contexte global, on ne sera plus en capacité de construire. Le peu de choses qu'on a à faire doit être bien réalisé pour renforcer la qualité de notre environnement. L'idée, c'est de vivre tous ensemble d'une façon harmonieuse avec une vraie vie de village.

A. M. : Faut-il voir dans ce programme la volonté de la commune de répondre aux exigences de la loi SRU ?

J-C. D. : Depuis 2021, on a payé 140 000 euros par an en raison du déficit de logements sociaux. Ces logements, il nous en manque 340. Au début du présent mandat, lors d'une concertation que nous avons organisée, les Barbentanais ne se sont pas opposés à leur réalisation, mais pas autour de 25%.

On applique leur volonté. Le terrain urbanisable de Rampale était une chance à saisir dans un contexte où la commune est impactée par la loi SRU et où les opportunités de constructions immobilières se raréfient. La commune maîtrisera la totalité de l'aménagement tout en répondant à une demande des familles et des jeunes. Et on obtiendra un gain financier. L'aménageur fera un chèque à la commune de 1,35 millions d'euros. Une partie de cet argent servira à garantir le caractère naturel des parcelles d'oliviers situées à proximité du moulin de Bretoule. Il y a cinq ans, un projet immobilier devait voir le jour sur ce site, avec cinq villas.

Je l'ai stoppé et j'ai demandé de racheter le terrain à l'EPF (Établissement public foncier). La somme due (470 000 euros) sera remboursée et il nous restera autour de 900 000 euros pour réaliser d'autres aménagements.

A. M. : Comme la modernisation des espaces publics de ce quartier par exemple ?

J-C. D. : Quand on réalise des aménagements, il est logique que les habitants actuels du quartier en bénéficient. Je pense à des opérations sur le chemin du Moulin de Bretoule et celui de la Côte.

Aujourd'hui, c'est dans un état déplorable. On réalisera un bel espace public en conservant le niveau actuel du gabarit de voie qui limitera la vitesse excessive de certains automobilistes avec la reprise de tous les réseaux. Sans oublier la présence de la nouvelle crèche. Le projet Rampale, c'est une carte de visite, une manière de montrer combien Barbentane est attractif.



PLAN LOCAL D'URBANISME, LA PROCÉDURE DE RÉVISION SE POURSUIT

Si la procédure de révision du PLU peut paraître longue (procédure prescrite en 2020), ces délais sont nécessaires au parfait aboutissement de l'ensemble des documents qui compose le PLU. On vous explique tout.

Mais qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est un document de planification urbaine. Il organise le développement de chaque commune. Il est composé de 4 documents :

- **le Rapport de Présentation** avec un diagnostic qui explique les choix de la commune et leurs impacts sur l'environnement,
- **le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme,
- **le Règlement** avec une partie graphique et une partie écrite qui décrit les règles pour chacune des zones,
- **les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** relatives à certains quartiers ou secteurs.

Comment se déroule la procédure ?

Après l'établissement du rapport de présentation qui correspond à l'état des lieux du territoire et le recensement des diverses contraintes, le bureau d'études et les services municipaux se sont attelés à l'écriture du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Les principales orientations de ce dernier ont été présentées en réunion publique en janvier 2023 :

- 1. développer des modes de transports alternatifs** pour stopper le « tout voiture ».
- 2. renforcer l'attractivité économique locale** pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.
- 3. conforter le cadre de vie local** en valorisant le patrimoine et les espaces remarquables de Barbantane.
- 4. placer le village au cœur d'un développement urbain** maîtrisé.

Le document actuel et le règlement qui en découle, arrêtés lors du conseil municipal du 25 novembre

2024, traduisent ainsi les objectifs de la commune : conserver une démographie modérée, éviter un développement trop rapide, défendre l'identité provençale du village, développer économiquement la zone de la gare.

En prenant en considération les nombreuses contraintes liées aux risques présents sur le territoire communal (inondations, feux de forêt, chutes de blocs de pierre...), la volonté est d'aboutir à un texte simple pour un projet global et cohérent d'urbanisme et d'aménagement.

L'intégralité des documents est disponible sur le site internet de la ville, rubrique VIVRE – PLU ou en flashant le QR code avec un smartphone, sur la borne d'affichage située face à l'Hôtel de Ville, ainsi qu'à l'accueil de la Mairie.

Et ensuite ?

Le projet de PLU arrêté doit ensuite être transmis pour avis aux services de l'État et aux différentes personnes publiques associées, avant d'être soumis à enquête publique, au printemps 2025.

POUR EN SAVOIR +
flasher ce QRcode





POUR VOS TRAVAUX DE MAÇONNERIE FAITES APPEL À DAMIEN SERVICES

Artisan depuis plus de 20 ans et installé depuis peu à Barbentane, **Damien Services** vous assure professionnalisme et sérieux dans la réalisation de vos travaux autant en petite maçonnerie que pour la rénovation de vos bâtiments.

Cet artisan répondra à vos demandes pour des prestations diverses : rénovation de cuisines, travaux d'aménagement spécifiques, ravalement de façade, isolation et aménagement de combles, réalisation de chape et bien d'autres travaux avec un travail de qualité.

tél. 07 71 11 56 70
damien.burckbulher@gmail.com

DES NOUVEAUTÉS CHEZ NOTRE SANTONNIÈRE CRISTINE DARCI



Cristine Darc vous propose de nouveaux santons pour parfaire vos décors de crèches : clown, peintre, mireille, joueur de tambourin, danseur, ou encore la nativité sont les nouveautés 2024. N'hésitez pas à pousser la porte de son atelier, situé cours Jean Baptiste Rey.

Les santons Cristine Darc ont reçu le label « Savoir-faire traditionnel et emblématique des Sites Historiques Grimaldi de Monaco », la qualité d'Artisan d'Art attribuée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Référence Provence.

tél. 06 24 05 15 87
4 Le Cours, 13570 Barbentane
santonscristinedarc.fr



HOME VIBRATIONS

Designer d'intérieur passionnée par la création d'espaces inspirés par l'art de vivre provençal, **Mailys Chiffe-Culier**, est la fondatrice de l'agence Home Vibrations, récemment installée sur Barbentane.

Ses projets visent à transformer les habitats et les espaces professionnels en lieux où design et fonctionnalité s'équilibrent pour répondre aux besoins de chacun.

Travaillant aussi bien avec des particuliers qu'avec des professionnels, notamment dans le domaine du retail, elle optimise les espaces pour qu'ils soient à la fois esthétiques et performants.

tél. 06 77 05 61 43
contact@homevibrations.fr
homevibrations.fr



L'INEFFABLE ENTRE DANS LE GUIDE MICHELIN FRANCE

Après 6 mois d'ouverture, le restaurant L'Ineffable, situé rue Grande, fait son entrée dans le guide Michelin France ! Nous adressons toutes nos félicitations à **Marie Salomez** et **Nicolas Thomas** pour cette reconnaissance qui, espérons-le, les amènera à être auréolés qui sait d'une étoile !

réservation : tél. 04 90 26 58 86
restaurant-ineffable.fr



LA RÉOUVERTURE DE LA GARE DEVIENT UNE RÉALITÉ

L'équipe municipale est engagée sur le dossier de la réouverture de la gare et sa zone d'activité liée contribuerait à une indépendance pour la commune. Le travail mené en concertation avec les représentants de Terre de Provence Agglomération, de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, de la Région Sud et du Département des Bouches-du-Rhône laissent voir une réouverture possible. Éléments de réponse avec Jean-Christophe Daudet.

Agence Média : En termes de mobilité et d'attractivité, où en est le projet de réouverture de la gare de Barbentane ?

Jean-Christophe Daudet : Le rêve est en train de devenir réalité. La gare a toujours été le vecteur de la richesse des Barbentanaises et des Barbentanais. Elle a permis que les paysans expédient leurs produits à Paris et, en contrepartie, qu'ils bénéficient de suffisamment de moyens pour réaliser des choses aussi jolies que les maisons de maître le long de l'avenue de Bertherigues. Sa fermeture en 1968 symbolise la chute de l'activité économique et la transformation du monde agricole. La rouvrir, c'est redonner des opportunités pour le village et lui offrir les moyens de se développer économiquement.

A. M. : Barbentane est-elle déjà fléchée sur la ligne TER Avignon-Arles ?

J-C. D. : En effet. Nous sommes positionnés dans le Service express régional métropolitain (SERM) du bassin de vie d'Avignon, avec le soutien de Terre de Provence Agglomération et de la Région. Nous continuons à travailler, le dossier se présente bien. L'ouverture est

envisagée en 2032. C'est certes dans huit ans mais le temps passe vite. Ce n'est pas une promesse en l'air. Tout le monde travaille sur les déplacements alternatifs, et notamment le train. Nous nous situons à un endroit stratégique qui fait que la réouverture de la gare est loin d'être un fantasme, mais bien une réalité avec une volonté politique des élus. De Barbentane, on pourra aller à Arles, à Nîmes, à Bagnols-sur-Cèze, à Avignon, à Miramas avec le train.

A. M. : Ce dossier constitue-t-il une opportunité pour s'intégrer dans l'aire urbaine d'Avignon ?

J-C. D. : Ce projet de gare concrétise la volonté de voir Barbentane à sa place, à une place qu'elle mérite et qu'elle avait sûrement perdu depuis plusieurs années. Je ne pense pas forcément à l'aire urbaine d'Avignon, je pense à faire briller notre village partout. On est en train de le réveiller. Je veux non seulement rattraper le retard, mais prendre aussi un coup d'avance et être exemplaire dans la politique que l'on peut mener en matière d'aménagement et de déplacements. À ce titre, le classement de la ville en Site Patrimonial Remarquable que nous avons obtenu constitue une jolie récompense à tous nos efforts.

A. M. : Pour garantir une continuité d'itinéraire, faut-il intensifier l'effort sur le plan vélo ?

J-C. D. : En 2020, j'avais écrit un petit tract de quatre pages qui s'appelait « Le petit garçon au vélo ». Il décrivait nos réalisations à venir sur les déplacements doux. Je voulais qu'un enfant de huit ans puisse aller un peu partout avec son vélo dans un environnement sécurisé. C'est la raison pour laquelle, dans le Contrat Départemental pour la Transition Écologique, on a deux axes forts sur les mobilités douces, et notamment la réalisation de pistes cyclables sur la CD35 le long du lotissement du château. Ce projet viendra relayer la piste cyclable près du château et sur la route d'Avignon. Actuellement, on manque d'aménagements urbains à cet endroit. Des adolescents attendent le bus le matin sans éclairage, ils ne sont pas sécurisés par rapport à la circulation automobile. Cette opération figure dans nos projets.

Le plan vélo passe à la vitesse supérieure avec la relation entre le village et l'extérieur. On travaille sur l'alternative aux voitures, le raccordement avec la gare de Barbentane et des trajets jusqu'à Avignon en vélo électrique. On serait

«La future zone d'activité apportera des ressources financières qui garantiront notre indépendance»

à 30 minutes du Palais des Papes depuis le cœur de Barbentane.

A. M. : Là encore, est-ce une ambition pour mieux s'intégrer à l'échelle du bassin de vie ?

J-C. D. : Nous voulons valoriser notre commune dans son identité. On cherche une certaine forme de tranquillité en venant ici. Cette qualité de vie passe aussi par la mobilité. Je me bats surtout pour que Barbentane ne tombe pas dans cette espèce de déperdition, d'évolution négative des paysages urbains comme on peut le voir autour de nous. Prenez Avignon par exemple qui est une ville magnifique dans l'absolu, avec ses remparts, ses bâtiments du XV^e et XVI^e siècle, le Palais des Papes. Et puis des volets roulants dégradent l'esthétique et je ne vous parle pas des zones commerciales en périphérie et des programmes de logements mal aménagés. Je n'ai pas envie de ça pour Barbentane, j'ai le souci du détail parce qu'on participe à la qualité de l'environnement d'ensemble. Je n'ai pas de mérite, je suis le maire d'un village qui est joli. Le temps où je resterai maire, je veillerai à ce que Barbentane ne se dégrade pas et qu'il s'embellisse. On doit affronter le futur sans crainte.

A. M. : À l'heure où la marge de manœuvre de Terre de Provence Agglomération est étroite pour dégager des zones d'activité avec la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), ce projet est-il une aubaine ?

J-C. D. : Absolument. C'est aussi une chance pour Terre de Provence,

le Pays d'Arles et la Région. Cette zone de 19 hectares est inscrite au SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Elle est très bien placée géographiquement, ce serait une faute stratégique de ne pas saisir cette opportunité. Cette zone offrira de l'activité, de l'emploi, de la richesse, une nouvelle carte à notre jeu. La commune pourra obtenir des revenus supplémentaires par le foncier bâti des entreprises, qui nous rapporteront plusieurs centaines de milliers d'euros par an. Cette manne financière permettra à la commune d'investir pour améliorer ses espaces publics, avec l'opportunité de se développer sur des décennies en toute indépendance. C'est ce que nous n'avons pas eu depuis trop longtemps. Je ne fais que réparer une erreur. Ce n'est pas pour rien que toutes les communes se sont lancées dans la course aux zones d'activité depuis les années 70. Derrière, il y a de l'emploi et du produit fiscal. À Barbentane, on est resté à quai. On a perdu plusieurs centaines de milliers d'euros par an depuis 30 ans en manque à gagner de taxes que nous n'avons pas encaissées parce que nous n'avons pas réalisé une zone d'activité digne de ce nom. Tout cela aurait pu donner un gymnase, de belles routes, des réseaux enterrés, une crèche qui aurait pu être construite il y a 15 ans...

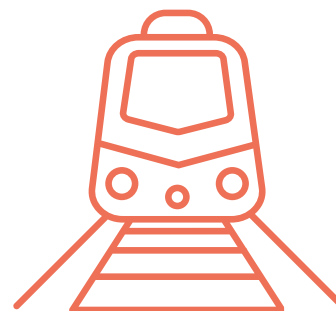
A. M. : L'objectif est donc d'offrir les meilleures conditions de développement du village...

J-C. D. : Oui et sans malmener ses paysages. Voilà pourquoi la zone de la gare est intéressante. Elle existe déjà, elle est loin du village. Il n'y

aura aucun effet visuel, sonore, olfactif pour les Barbentanais. Une attention particulière sera portée sur l'intégration de la zone dans son environnement proche par notamment sa végétalisation et la limitation des nuisances. Cela permettra un développement économique raisonné et raisonnable avec, je l'espère, des entreprises de qualité qui renforceront l'activité dans notre commune.

A. M. : Allez-vous veiller au profil des sociétés susceptibles de s'installer ici afin qu'il soit en accord avec l'identité de Barbentane ?

J-C. D. : Je n'ai pas envie de faire une zone comme les autres. Rien n'est figé. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce ne sera pas une zone de logistique qui consomme beaucoup d'espace avec les entrepôts et produit très peu d'emploi. Mon créneau, c'est une zone qui corresponde à un développement harmonieux. On peut espérer entre 200 et 250 emplois.



L'ESPRIT CLIENT DES COMMERCES BARBENTANAIS

Depuis 2022, Terre de Provence Agglomération accompagne les commerçants du territoire grâce au déploiement de la démarche qualité Esprit Client, impulsée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du pays d'Arles. Cette démarche consiste en un accompagnement pour améliorer l'attractivité et l'accueil au sein des établissements commerciaux locaux. Et se rendre dans un de ces commerces barbentanais, vous certifie une plus-value en tant que client.

Dans son numéro de septembre, le journal Farandole a mis à l'honneur les commerçants barbentanais participants à cette démarche.

Merci à l'ensemble des commerces qui ont reçu l'Esprit Client : Sellerie MCM, Le fournil de Selena, la Boucherie Deurrieu, Isa créations Barbentane, Institut Eden, la Cabane De Marius, Au Pétrin de César, Moulin à Huile de Barbentane, Restaurant Pizzeria L'Atrape à vin, JCB Mobile, Le Saint-Jean Bar Hôtel Restaurant, Utile, Aux pieds tanques, L'Escapade Restaurant, Skulte, Snack la Fontaine.

Un numéro que vous pouvez
feuilleter via le qr code.



INITIATIVE PAYS D'ARLES, UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR LES COMMERCANTS

Avec la promesse d'être aux côtés des porteurs de projets d'entreprise en matière de financements et d'accompagnements, l'Initiative Pays d'Arles accompagne les repreneurs au cours des trois premières années d'activités.

Pour Barbentane, ce sont deux commerces qui ont sollicité ce partenariat précieux : Alexandre Lemaire du Restaurant Pizzeria L'Atrape à vin ainsi que Marie Salomes et Nicolas Thomas du Restaurant Ineffable.

Une visite a eu lieu en septembre dernier. M. le Maire Jean-Christophe Daudet était accompagné par Mme Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence Agglomération, M. Pierre Hubert Martin, Vice-Président délégué au développement économique de Terre de Provence Agglomération et Mme Josiane Domini-Jauffret, Présidente d'Initiative Pays d'Arles.

TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION SOUTIENT SES COMMERCANTS AVEC LA CARTE CADEAU «PETITSCOMMERCES»

Terre De Provence Agglomération lance sa carte-cadeau Petitscommerces Terre de Provence, 1^{re} carte-cadeau valable exclusivement dans les commerces de proximité, indépendants, des treize communes du territoire. Un dispositif simple qui favorise l'achat local et qui booste le chiffre d'affaires des commerçants locaux !

Les cartes-cadeaux Petitscommerces Terre de Provence seront commercialisées tout au long de l'année auprès des entreprises du territoire qui pourront ainsi soutenir le commerce de proximité, mais aussi auprès des associations et des particuliers à la recherche d'un cadeau local et engagé.

Vous êtes commerçant et vous n'avez pas encore adhéré au dispositif, vous êtes une entreprise, une association, un particulier et vous souhaitez commander ces cartes-cadeaux, **Ensemble, soutenons l'achat local !**

Offrez un cadeau 100% local !

petitscommerces.fr/terredeprovence

LA MONTAGNETTE, OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS



M. le Maire reçoit le lycée agricole Marie Durand de Nîmes

VISITE DU LYCÉE AGRICOLE MARIE DURAND DE NÎMES SUR LE MASSIF DE LA MONTAGNETTE

Dans le cadre de leur année scolaire, les élèves de la première enseignement scientifique et technologique option production agricole du lycée Marie Durand de Nîmes doivent étudier un territoire donné.

C'est spontanément que le corps enseignant a proposé de venir étudier la Montagnette suite aux incendies de 2022. Leur visite s'est déroulée le lundi 30 septembre dernier.

Après une présentation de la commune et du massif de la Montagnette, ils ont été conduits jusqu'aux parcelles sur lesquelles auront lieu les replantations. Les élèves ont ainsi découvert le paysage stigmatisé par les incendies des 14 et 18 juillet 2022, et aussi les résultats de l'expérimentation de replantation réalisée l'hiver dernier avec l'aide de l'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire (A.R.P.C.V).

C'est tout naturellement que le rendez-vous pour l'opération « **Des milliers d'arbres pour la Montagnette** » a été pris et que les élèves et leurs enseignants ont participé aux opérations de replantation.

SANOFI SE MOBILISE POUR LA MONTAGNETTE

Le site Sanofi Aramon, propriétaire d'oliveraies, confectionne chaque année son huile d'olive qui porte le nom de Sanolive. Vendue aux employés de l'entreprise, les recettes des ventes sont dirigées sur des projets aux vertus écologiques ou sociales choisis par le personnel.

Cette année, le village de Barbentane a été retenu pour l'opération « **Des milliers d'arbres pour la Montagnette** » !

À cette occasion, un don de 1 840 euros a été remis à M. le Maire Jean-Christophe Daudet. Celui-ci servira à financer une partie des opérations de renaissance de la Montagnette.

Il y a tout juste un an, la collecte record « On se lève pour la Montagnette ! » était clôturée. L'occasion de faire un premier bilan sur l'utilisation des fonds et sur la mise en œuvre des engagements pris par la commune.

Pour rappel, l'opération a permis de collecter au total 98 854 €. S'y ajoutent 10 808 € qui proviennent de la soirée « la Montagnette en fête ! » et 7 295 € de dons supplémentaires perçus en 2024.

Au total ce sont donc 116 957 € qui peuvent être mobilisés pour répondre aux engagements pris par la commune lors de la campagne de financement participatif.

Grâce à la générosité de tous, la commune a pu financer déjà 42 925 € d'investissements :

- La réalisation de l'étude hydraulique pour l'irrigation de la Montagnette : 16 040 € (en complément de 20 580 € de subventions de l'État et de la Compagnie Nationale du Rhône)
- L'élaboration de l'Atlas de Biodiversité Communale actuellement en cours de réalisation : 10 805 € (en complément de 38 305 € de subventions de l'Office Français de la Biodiversité)



- Le financement de la plantation expérimentale de 450 arbres entre décembre 2023 et janvier 2024 : 4 500 €
- L'élaboration du schéma d'accueil de la Montagnette : 11 580 € (en complément de 17 370 € de subvention du Conseil Départemental).

Le reste de la collecte sera mobilisé en 2025 et 2026 sur les autres projets dont le financement avait été annoncé dans le cadre de la campagne : la création du mémorial en souvenir de Martial Morin, décédé des suites de son intervention sur les incendies, la mise en place de panneaux d'information et pédagogiques et la création d'un sentier des senteurs.

DES MILLIERS D'ARBRES POUR LA MONTAGNETTE



Le chef Glenn Viel, parrain de l'opération, entouré de Solange Ponchon, Conseillère régionale de la Région Sud, et de Jean-Christophe Daudet, Maire de Barbentane.

Depuis les terribles incendies de juillet 2022, la commune œuvre à la renaturation de la Montagnette.

Les premières phases d'expérimentations de reboisement d'arbres feuillus sur le massif de la Montagnette se sont déroulées en décembre 2023 et janvier 2024 avec l'aide de l'A.R.P.C.V.



En novembre de cette année a débuté l'opération de grande envergure intitulée « Des milliers d'arbres pour la Montagnette », parrainée par le chef étoilé de l'Oustau de Baumanière, **M. Glenn Viel**. Celle-ci se termine le 14 décembre 2024. L'objectif est de planter 7 000 arbres sur le massif de la Montagnette, des feuillus résistants à la sécheresse.

Entouré de **Mme Solange Ponchon**, conseillère régionale de la Région Sud et de **M. Glenn Viel**, M. le Maire **Jean-Christophe Daudet** a lancé l'opération le 16 novembre dernier. Il a rappelé l'attachement de tous à la Montagnette et la nécessité de redonner vie au massif pour effacer les stigmates des incendies des 14 et 18 juillet 2022.

Il a remercié vivement les bénévoles et familles barbentanaïses et alentours venus prêter mains fortes pour cette première journée de plantation. Cette opération et l'ensemble des dispositifs entrepris par la commune ont également reçu le **Prix Innovation au concours Trophées Eco Actions 2023** pour le projet « Renaturation et protection de la Montagnette », à l'Assemblée Nationale des mains de Mme Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale et de M. Thomas Bach, Président du Comité international Olympique.

EFFACER LES STIGMATES DU FEU DE 2022 ET PRÉVENIR LES RISQUES



Avec une interconnexion prévue au réseau d'eau potable depuis Rognonas, Barbentane s'engage à ce que les habitants n'aient plus de coupure d'eau potable comme il a été le cas durant les incendies de 2022. Cette sécurisation permettra également de mieux irriguer le plateau de la Montagnette ce qui permettra, à terme, aux pompiers d'intervenir plus rapidement. M. le Maire répond à nos questions.

Agence Média : En parallèle, la sécurisation du réseau d'eau potable depuis Rognonas représente un dossier déterminant dans l'aménagement global de la commune. Où en est le projet ?

Jean-Christophe Daudet : À partir de 2025, les travaux d'interconnexion avec le réseau d'eau potable de Rognonas seront réalisés à hauteur de 2,2 millions d'euros. Ils sont intégralement financés par Terre de Provence. En parallèle, la commune financera sur ses fonds propres pour 100 000 euros le surdimensionnement du réseau pour garantir l'approvisionnement en matière de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI). En 2022, malheureusement, les pompiers avaient dû utiliser toute l'eau, les Barbentanais n'avaient même plus de quoi boire ou se laver pendant trois jours. C'est une chose qui n'arrivera plus.

A. M : Ce programme répond à un double enjeu. Celui de faire face aux besoins des Barbentanais et de renforcer les capacités de défense de la commune en cas d'incendie...

J-C. D. : Après les terribles incendies de 2022, ma responsabilité était de remplir deux objectifs. Le premier point a vu la plantation de 7 000 feuillus entre novembre et décembre de cette année. On est quand même sur une zone qui a été dévastée. On la reconquiert et la revégétalise, mais pas n'importe comment, on le fait avec

des arbres qui ne nécessitent pas beaucoup d'eau et qui, parce qu'ils ne sont pas des résineux, résistent davantage au feu.

Ils constituent non seulement une barrière protectrice pour le village en cas de nouveau feu mais en plus, ils permettent de stabiliser les sols dans un endroit particulièrement pentu et où des glissements de terrain menacent en cas d'épisode cévenol. On mobilise des missions locales, des lycéens, des écoliers, des associations. C'est très positif, presque poétique. Et en plus, cela ne nous coûte pratiquement rien puisque l'opération est évaluée à 100 000 euros HT et que nous avons reçu le soutien de la région SUD. Le reste est pris en charge grâce au recueil de dons que nous avons réalisé l'an dernier et qui nous a rapporté près de 100 000 euros.

A. M : À quel point l'irrigation du plateau de la montagnette est devenu un enjeu pour la commune ?

J-C. D. : C'est le deuxième volet sur lequel on travaille, la fameuse irrigation du plateau afin d'avoir des zones agricoles entretenues. Elles nous serviront de coupe-feu. C'est techniquement réalisable même si ça prendra du temps. Il faudra aller chercher des moyens financiers, on peut mobiliser des fonds européens. Nous aurons alors effacé les stigmates du feu et prévenu la récurrence d'un incendie. Avec le dérèglement climatique, ce serait immoral de ma part de ne pas prendre en compte ces problèmes.



UN NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En octobre dernier, les membres du conseil municipal ont pu faire visiter le nouveau poste aux habitants, invités pour l'occasion, aux représentants de la gendarmerie nationale et des polices municipales des communes voisines ainsi qu'à de nombreux élus du territoire.

Ce nouveau poste, beaucoup plus fonctionnel et ergonomique, **permet aux agents de la police municipale d'œuvrer dans des conditions de travail de très grande qualité. Il abrite également le centre de visio-protection**, fort de ses 58 caméras.

Il a fait l'objet de travaux sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Barbentane pour un montant de 96 259 € HT subventionnés pour 59 500 € (70%) par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône que nous remercions.



LA VITESSE AUTORISÉE

En agglomération, je roule à 50 km/h et même à 30 km/h sur certains axes et je respecte la priorité à droite.

Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, il convient de respecter des règles du code de la route. Nous vous rappelons que dès l'entrée en ville, la vitesse à respecter est de 50 km/h. Sur certains tronçons, la vitesse à respecter est de 30 km/h, notamment sur la route de Boulbon.



DES ÉQUIPEMENTS POUR LA POLICE MUNICIPALE

Les agents de la police municipale de Barbentane bénéficient d'un nouveau véhicule. Le choix de la commune s'est porté sur **un SUV hybride de petite dimension** pour allier la capacité à circuler dans les ruelles étroites du village autant que sur les pistes de la Montagnette.

La commune a également acquis un radar afin de prévenir les accidents de route et lutter contre la vitesse excessive de certains automobilistes.

Ces deux équipements d'un total de près de 40 000 € sont entièrement financés par la ville.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA GENDARMERIE EN TOUTE TRANSPARENCE

La Gendarmerie de Graveson et les agents de la police municipale travaillent conjointement afin d'assurer la sécurité du village.

Ce qu'il faut retenir pour la période janvier-septembre 2024 en comparaison avec la même période en 2023 : **une baisse des accidents et des infractions routières en général**. En revanche, en légère augmentation, on notera les infractions liées à l'alcool et à l'usage des stupéfiants. Les cambriolages eux ont diminué (8 par rapport à 17).

On note également que la présence préventive des forces de l'ordre est en hausse ce qui explique les baisses significatives en termes d'accidents et de cambriolages.

Savoir vivre tous ensemble
pour le bien du village,
c'est la fiche citoyenne !

LES MÉMOS POUR MIEUX VIVRE LE QUOTIDIEN



LES SACS JAUNES

À quel moment dois-je
sortir mon sac jaune ?

**Le Mercredi
à partir de 18h,
pas avant !**

Jour de ramassage :
le jeudi matin.



Dans mon sac jaune, je mets :
**le papier, tous les emballages,
en plastique, en carton et en métal.**

Vous avez des questions sur les différentes
collectes du village ?

Contactez le service déchets
de Terre de Provence Agglomération
au 04 32 61 96 38



RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Pour rappel, le ramassage des sacs
de tri jaunes s'effectue tous les
jeudis dès 5h du matin dans le cadre
des tournées de Terre de Provence
agglomération.

Par conséquent, **les sacs jaunes
doivent être déposés à l'extérieur le
mercredi à partir de 18h uniquement.**

En effet, si les sacs sont sortis trop
tôt, ils risquent d'être éventrés ou
disséminés par le vent. Quant aux
conditionnements surdimensionnés
(gros cartons...), ils doivent
impérativement être apportés à la
déchetterie Rognonas-Barbentane et
ne pas être déposés directement dans
la rue.

*Pour rappel, le dépôt sauvage est un
délit puni par loi et fait l'objet d'une
amende forfaitaire délictuelle de 1 500 €.*

Pour toute question sur les collectes,
vous pouvez contacter le service
**Déchets de Terre de Provence
Agglomération : 04 32 61 96 38**

La Ville de Barbentane vous remercie
de contribuer au maintien de la
propreté dans notre beau village.

PARTICIPATION CITOYENNE

Monsieur le Maire Jean-Christophe
Daudet, le Major Vincent Roussard,
Commandant de la brigade de
Graveson, et les policiers municipaux
ont présenté en novembre dernier,
à la Salle des fêtes, le dispositif
"Participation citoyenne".

Anciennement appelé "Voisins
vigilants", ce dispositif consiste à
instaurer une étroite collaboration
entre des référents de quartier, avec la
gendarmerie et la police municipale,
dans l'objectif de créer une culture de
la prévention de la délinquance.



**Vous souhaitez proposer votre
candidature pour être l'un
des référents de quartier ?
N'hésitez pas à contacter
la police municipale ou la
gendarmerie de Graveson.**

CALENDRIER DE LA SAISON DE CHASSE 2024/2025

DANS LA COLLINE

- Du 8 sept. au 31 oct. 2024, les jeudis
et dimanches de 7h30 à 12h et de
15h jusqu'au coucher du soleil.
- Du 1^{er} nov. jusqu'au 2^e dimanche
de janvier 2025, les jeudis, samedis
et dimanches, de 7h30 jusqu'au
coucher du soleil.

EN PLAINE

- Du 8 sept. 2024 jusqu'à fin mars
2025, de 7h30 jusqu'au coucher
du soleil.

CHASSE À LA BÉCASSE

- Du 1^{er} novembre 2024 au 20
février 2025, les jeudis, samedis
et dimanches, de 7h30 jusqu'au
coucher du soleil.

DU CÔTÉ DU CENTRE DE LOISIRS ET DU PÔLE JEUNESSE



Le centre de loisirs « Li Cigaloun » et le pôle jeunesse offrent aux enfants un bouquet de services fondés sur leur épanouissement et sont basés sur des projets d'éducation et de loisirs en complément des domaines de l'école, de la famille et des associations.

Ces structures, ouvertes à tous, fonctionnent en accord avec les valeurs d'éducation populaire et proposent des activités sportives, culturelles, manuelles, de découvertes et de réflexions adaptées aux différentes tranches d'âges.

Elles participent au développement de l'esprit critique et citoyen de leur public.

Investi toute l'année, en période scolaire comme pendant les vacances, le service Enfance jeunesse de la Mairie de Barbentane gère le centre de loisirs et le pôle jeunesse, et anime également le conseil municipal des jeunes, très impliqué sur la commune.

Conduite par Laura Guigou, responsable du service et Emma Lambertin, responsable adjointe, l'équipe d'animatrices constituée par Mélissa Petit, Julie Serres, Jennifer Collasse, Aurore Deniel, Clara Mallet et les animateurs vacataires allient conscience professionnelle et inventivité pour confectionner des programmes diversifiés, enrichissants et amusants à destination de nos enfants.

Bilan des vacances

Nos jeunes barbantais ne risquent pas de s'ennuyer, comme en témoignent les animations proposées pour les vacances scolaires.

Pour chaque période de vacances, un thème est choisi puis décliné au fil des nombreuses activités... Pour n'en citer que quelques-uns « Les 5 sens », « Sport et découverte » ou « Les JO des Cigaloun's », un sujet d'actualité pour les vacances d'été.

Si ces dernières ont été marquées par les Olympiades inter centres avec Graveson... Elles ont aussi donné lieu à des balades en tous genres : parcs à thème, sortie accrobranches, journée à la plage en Camargue, escapade au Festival Avignon Off... sans oublier l'incontournable séjour à Ancelle !

Sur place, les activités n'ont pas manqué non plus. Avec des interventions de l'équipe de la Médiathèque, de Marielle Chauvet, et d'autres temps ludiques : piscine, structures gonflables, jeux de cohésion et de création, initiation au Yoga, au Judo, au Rugby, tir à l'arc, balades à poneys, sans oublier les animations intergénérationnelles proposées avec l'EHPAD La Raphaële et la Résidence autonomie La montagnette, qui n'ont cessé de se développer.

Les actualités

L'équipe d'animation conduit sur chaque période un projet fil rouge, en

l'occurrence depuis la rentrée scolaire 2024 : « La découverte des 4 éléments » sous forme d'ateliers de loisirs éducatifs.

Et comme de nombreux organismes barbantais et voisins, le centre de loisirs et le pôle jeunesse participeront au projet de reboisement initié par la Ville de Barbentane « Des milliers d'arbres pour la Montagnette » qui se déroule actuellement, jusqu'au 14 décembre.

Le centre de loisirs

Ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires, le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Le pôle jeunesse

Nos adolescents ne sont pas en reste puisque le Pôle jeunesse est quant à lui ouvert pendant toutes les vacances scolaires, pour les jeunes de 12 à 17 ans.

CONTACTS SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Laura Guigou :

laura.guigou@barbentane.fr

Emma Lambertin :

enfance.jeunesse2@barbentane.fr

Tél. : 04 90 90 85 89 / 06 13 49 07 42

Informations et inscriptions

Pour les familles ayant un compte :
barbentane.portail-familles.app/

Pour créer un compte :

espace.famille@barbentane.fr

À LA MÉDIATHÈQUE, UNE NOUVELLE OFFRE POUR LES PUBLICS



ADELINE CANNAUD

Nouvelle directrice de la Médiathèque

Archiviste de formation (Maîtrise en histoire médiévale et DESS métiers des archives des bibliothèques et de la documentation spécialité archives), Adeline Cannaud a rejoint la commune de Barbentane en juin dernier.

Elle a développé, tout au long de sa carrière, une polyvalence et une expertise dans l'ensemble des métiers de la culture (de la gestion d'un musée, à la protection du patrimoine en passant par les archives et la médiathèque...) présentant volontairement un profil pour les petites communes.

Aujourd'hui, dans notre commune, elle occupe le poste de responsable de la médiathèque et des archives.

Renouveler l'offre de la structure

Suite au recrutement d'Adeline Cannaud, la ville de Barbentane entend faire évoluer la structure qui fête ses 20 ans cette année. Avec une offre redynamisée, l'idée de faire de la médiathèque un troisième lieu fait son chemin.

Adeline et Mireille travaillent en chœur depuis fin juin et entendent faire redécouvrir le fonds dont est doté la médiathèque.

« Il est nécessaire de mettre en avant des ouvrages, DVDs et autres CDs qui dorment dans les rayons » souligne Adeline. Pour ce faire, désormais, vous trouverez une mise en avant de documents liés à des événements. Une première initiative a trouvé son public avec la sortie du dernier film de Jacques Audiard, « Emilia Perez ».

Sans renier le fonds, Adeline travaille avec Mireille à diversifier ce dernier afin de développer l'offre pour le public cible et tenter d'en toucher d'autre.

Pour ce faire une réflexion autour des horaires d'ouverture de la médiathèque a été lancée. Dès janvier

2025, la médiathèque sera ouverte du lundi après-midi au samedi matin.

« Cela permettra de toucher les actifs qui ont leur jour de repos le lundi » argumente la nouvelle directrice.

Autre cible à conquérir, les adolescents ! « Le numérique va nous permettre de travailler auprès des très jeunes, des jeunes et des ados » soulignent Adeline et Mireille. À cet effet, des actions de médiation sur les dérives addictives liées à l'usage d'internet seront également proposées.

Le partenariat fidèle de la Bibliothèque Départementale de Prêt Bouches-du-Rhône sera renforcé avec celui du SLL84 (BDP Vaucluse) et des archives départementales des Bouches-du-Rhône pour développer des actions autour du livre.

La médiathèque peut compter également sur l'aide précieuse des bénévoles qui ont à cœur de faire vivre ce lieu de relations et de rencontres entre Barbentanais. « Nous aimerions avoir des bénévoles de toutes tranches d'âges » souligne Adeline Cannaud.

Et si, vous en étiez ?

CONTACT MÉDIATHÈQUE

04 32 60 16 21

BON À SAVOIR

La médiathèque s'est dotée d'une boîte retours pour les documents empruntés.

AU CCAS, LE VIVRE ENSEMBLE AU CŒUR DES ACTIONS

L'année 2024 a été dense du côté du Centre communal d'action sociale. Garant de la mise en œuvre de l'action sociale de la Ville de Barbentane, le CCAS était sur tous les fronts pour accomplir les missions qui lui incombent :

- animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les partenaires ;
- participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté ;
- aider à l'accès au droit des personnes, particulièrement des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- proposer un accompagnement dans les démarches telles que l'ASPA, l'aide sociale, la demande d'allocation logement, la téléassistance...

En sus de ces missions, le programme d'activités du CCAS s'articule autour de plusieurs types d'actions aux objectifs et aux modalités variés : ateliers collectifs, manifestations ponctuelles, événements inscrits dans une opération locale ou nationale...

Les activités déjà programmées par le CCAS, avec le soutien du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui attribue une subvention de la Conférence des financeurs : la sophrologie, la gym adaptée, la marche urbaine.... ont toujours autant de succès.

Les rencontres proposées dans le cadre du partenariat avec l'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires), telles que les ateliers numériques, mémoire, mais aussi les nouveautés comme le Yoga du rire remportent l'adhésion des participants.

S'il organise plusieurs goûter-spectacles annuels et repas spectacle de Noël,



en privilégiant l'achat de produits à nos commerces, le CCAS participe aussi à des manifestations d'ampleur départementale ou régionale, comme Octobre rose, l'Opération Brioches dédiée à financer des projets en faveur des personnes en situation de handicap, ou la Semaine Bleue, en collaboration avec la résidence autonomie La Montagnette, l'EHPAD La Raphaële et la crèche municipale.

Le SAAD

Au sein du CCAS, le Service d'aide à la personne (SAAD), poursuit ses missions avec dynamisme, et compte dix aides à domicile qui s'investissent consciencieusement auprès de 90 bénéficiaires sur le village. Cette implication est notamment saluée lors du goûter annuel du SAAD, en présence des aides, des habitants concernés par ce service et des élus du conseil municipal. Ce service propose aussi la livraison de repas chez l'habitant, ainsi que la téléassistance, dispositifs indispensables pour favoriser le maintien à domicile.

Le Pôle animation seniors

Installé depuis le mois de mars au sein de l'espace Annie Goubert, à la chapelle des Pénitents, le Pôle animation seniors propose une palette d'activités à ses

adhérents : des ateliers créatifs, des sessions de jeux, mais aussi des sorties comme l'escapade camarguaise qui s'est déroulée le 29 octobre, au cours de laquelle nos touristes ont eu loisir de participer à une croisière-repas à Aigues-Mortes. Ce Pôle, en cours de création, est appelé à se développer et à multiplier ses propositions d'activités.

Partenariat avec la résidence autonomie et l'EHPAD

Dans le cadre d'un partenariat récent, le Pôle Animation Seniors / CCAS a proposé des actions à la résidence autonomie La Montagnette, pour les personnes de plus de 60 ans. Visites dans un quartier pour appréhender l'environnement direct, repas, spectacles mais aussi activités intergénérationnelles avec la crèche... constituent autant de moments partagés par les résidents de l'EHPAD et de la résidence autonomie.

À venir

Vendredi 20 décembre :
repas-spectacle de Noël, avec l'orchestre de Richard Gardet et le traiteur La Petite Cuisine.



LA VIE COLLECTIVE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

La Résidence Autonomie La Montagnette, est située en bordure du massif du même nom, dans un quartier arboré et paisible. Elle accueille les résidents à partir de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre de manière indépendante et autonome, conserver leur intimité, bénéficier d'un environnement convivial et sécurisé et utiliser des services collectifs (restauration, animations, administratif...).

La résidence autonomie, le concept

La résidence dispose de 55 studios de 30 à 35 m² pour les personnes seules et de 4 T2 de 42 à 50 m² pour les couples. Les résidents sont locataires de leurs appartements, qu'ils peuvent aménager à leur convenance.

Des espaces communs sont à disposition : un jardin arboré, une salle de restauration, une bibliothèque, une salle d'activités...

Les repas, élaborés sur place, sont pris ensemble dans la salle à manger pour le déjeuner, et librement dans les appartements pour le dîner. Les résidents ont la possibilité d'inviter leurs proches.

Les personnes qui rejoignent la résidence conservent leur médecin traitant comme tous les services

dont ils bénéficiaient à domicile. La résidence dispose aussi d'un service de téléassistance pour répondre à vos appels d'urgence 24h/24h.

Vie collective

Des animations et des ateliers sont proposés aux résidents mais également aux habitants de Barbentane de plus de 60 ans, ce qui favorise rencontres, échanges et convivialité.

Un Conseil de la vie sociale (C.V.S) composé de représentants des résidents, des familles et du personnel, travaille à toujours poursuivre l'amélioration des services et actions proposés.

Des démarches accompagnées

Conventionnée à l'APL et habilitée à l'aide sociale, la résidence permet l'accueil de toute personne quelles que soient ses ressources.



CONTACT

Direction : Mme Isabelle Petitot
681 Chemin de la Côte
13570 BARBENTANE
Tél. : 04 90 95 51 19
direction-lamontagnette@outlook.com



ISABELLE PETITOT, responsable de la résidence (à gauche) & CARINE ROUSSIERE (à droite), secrétaire de direction avec des résidents.

Deux questions à... ISABELLE PETITOT nouvelle responsable de la Résidence autonomie

Isabelle Petitot, vous êtes arrivée à la direction de la Résidence autonomie en mai 2024. Qu'est-ce qui vous a conduit jusqu'à Barbentane ?

« Je dirige des Résidences Autonomies depuis 2017. À Eyragues, puis à Montoux dans le Vaucluse. C'est tout d'abord la proximité avec mon domicile qui m'a décidé à postuler pour la direction de La Montagnette. La rencontre avec l'équipe sur le terrain et le Conseil d'Administration m'a convaincue de me trouver à ma place avec ces équipes motivées et très investies au service de nos aînés.

Quels projets souhaitez-vous poursuivre ou mettre en place ?

« Je partage les objectifs fixés par le Conseil d'Administration de la Résidence, qui sont tout d'abord de permettre aux aînés du village et alentours de trouver une place et un environnement protégés où il fait bon vivre. J'y travaille avec une équipe dynamique qui fournit une grande énergie au quotidien.

Parallèlement à l'organisation de la vie courante et au respect du cahier des charges, les chantiers comme le rafraîchissement, l'entretien et l'amélioration des locaux, ou encore l'étude de la transition énergétique occupent mon quotidien.

Je ne perds jamais de vue, pour qui, nous faisons tout cela.

Et pour toutes ces missions, je bénéficie du soutien du Conseil d'Administration et des partenaires locaux. »

PHILIPPE DEURRIEU



C'est en le voyant avec un large sourire, chevauchant son cheval durant l'abrivado longue de la fête votive que l'idée d'une rencontre a germé. Bien qu'étant d'un naturel discret, Philippe Deurrieu nous a néanmoins ouvert les portes de sa maison où le cheval est roi.

BARBENTANAIS À L'HONNEUR

Tout le monde connaît la famille Deurrieu grâce à la renommée de son commerce de premier choix à Barbentane, la fameuse boucherie ouverte depuis 1954. Mais une autre passion anime la fratrie, c'est celle du cheval ! C'est pourquoi, nous vous donnons un conseil : ne demandez surtout pas un steak de cheval à la boucherie, ils pourraient mal le prendre.

Tamaris et les autres

La question de Philippe en début d'entretien est toute simple : « Que veux-tu savoir ? » demande-t-il. Peu enclin à l'exercice des questions-réponses, il va évoquer tout au long de notre échange sa passion pour le cheval par petites touches.

On pourrait dire que Philippe est tombé dedans lorsqu'il était petit. Allez savoir pourquoi ? Certainement parce que sur Barbentane, les chevaux ont toujours été présents, « des chevaux de trait à ceux de selle » souligne Véronique, son épouse. C'est en 1971, à l'occasion de la création de l'Amicale équestre, que Régis, son grand-frère, lui met le pied à l'étrier. Âgé de 11 ans, le petit Deurrieu suit ainsi les traces de son frère aîné.

« Nous étions de nombreux jeunes barbantanaï et rognonais à monter avec l'Amicale, » se remémore-t-il. On devine à travers son regard les souvenirs qui viennent à son esprit. « Je peux te citer Jean-Pierre Perche,

un ami avec lequel je faisais du cheval. C'était vraiment bien. Nous étions tout un groupe à monter différentes races de chevaux ».

Dans le sillage des souvenirs, c'est avec émotion qu'il nous parle de son premier cheval : Tamaris. Il le doit à son beau-frère Rémi, époux de Chantal. Nous sommes en 1975. « Mes parents n'étaient pas vraiment dans les chevaux. Je l'ai élevé tout seul. Il était dans la cour de la boucherie, je m'en occupais tous les jours ». Tamaris ouvre ainsi la voie royale à tous les autres qui vont lui succéder.

Pêle-mêle, les images fortes remontent à la surface. D'abord, celles matérielles, une photo de lui jeune à son premier défilé, les selles exposées dans la sellerie aux initiales de chaque membre de la famille dont chacune renferme un souvenir précis ; puis celles de l'esprit, des personnes disparues qui ont accompagné le chemin de Philippe dans cette passion et des personnes présentes qui continuent d'être à ses côtés, mais également les images des accidents car cette passion peut s'avérer parfois dangereuse.

Une passion familiale

De son épouse, à ses enfants Bastien et Adrien, et ses belles-filles, la passion du cheval anime tous les membres de la famille. Ce qui est admirable dans l'histoire de cette passion est que toute la famille concilie d'une main de maître

la vie professionnelle et la passion équestre : « Avec la boucherie, nous devons jongler avec les horaires. Même si aujourd'hui, j'ai plus de temps, l'été, nous montons les chevaux le soir et en hiver, c'est entre 12h et 14h que cela se fait ».

C'est donc sans relâche que Philippe et les siens œuvrent pour le bien être des chevaux. Tous suivent des formations pour exercer avec professionnalisme cette relation unique qui les lie à leurs chevaux. Si Philippe nous confie que « des amis qui sont de la garde républicaine les [nous] admirent pour leur investissement » ce n'est pas pour fanfaronner, mais uniquement pour souligner leur propre exigence.

Et cela paie ! En octobre dernier, à Uzès, lors des championnats d'Europe d'équitation de travail, **Adrien, sélectionné dans l'équipe de France, se hisse troisième au classement général et offre à la France le bronze et le triplé dans la catégorie Séniors !**

Nous poursuivons notre échange dans les champs qui jouxtent la propriété. Philippe nous raconte ses visites dans les carrés où se trouvent les équidés, les habitudes qui se créent, l'intime lien entre lui et les bêtes. Les chevaux nous regardent, s'approchent, cherchent le contact. Philippe leur donne une caresse sur leurs museaux, leur parle. Et nous sommes les témoins muets de leur relation extraordinaire.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



MATINÉE DES ASSOCIATIONS Une rentrée associative dynamique

L'effervescence était de la partie le samedi 8 septembre du côté de la Salle des fêtes. Et pour cause, les associations ont fait leur rentrée le temps d'un forum des plus animés. Sports collectifs ou individuels, activités artistiques, culturelles, écocitoyennes...échanges et découvertes ont été ponctués par de nombreuses démos participatives. Farandole, Flamenco, Rock...il y en a eu pour tous les goûts !

La Ville de Barbentane vous invite dès à présent à participer aux activités proposées par les associations du village tout au long de l'année et vous souhaite une année 2024/2025 riche en découvertes, en loisirs, en perfectionnement !



LE MOT DE CINÉMA À BARBENTANE LA STRADA

Pour la 3^e saison, chaque 1^{er} mercredi du mois, le cinéma itinérant débarque à Barbentane pour deux séances : à 17h30 pour le jeune public, à 20h pour les adultes.

Ces mercredis sont devenus des rendez-vous attendus, un lieu d'échange culturel où l'on

a plaisir à se rencontrer. L'association organise également des rencontres avec les équipes des films, comme la venue de Serge Valletti, co-scénariste du film de Robert Guédiguian Et la fête continue.

Outre des long-métrages, d'autres formats sont projetés tels que le documentaire « Il était une fois les Alpilles » qui a été suivi d'un débat avec les membres de l'association Histoires autrement de Saint Rémy. Ils nous ont parlé de Othello Badan, homme pittoresque, qui a découvert dans les Alpilles des trésors cachés.

Nous continuerons ces invitations dans la mesure des opportunités qui s'offriront à nous.

CHEVAL EN FÊTE

Ce n'est pas le vent qui a empêché le public de se déplacer en nombre à la 12^e édition de Cheval en fête qui s'est tenue aux arènes municipales, pour assister à un magnifique spectacle proposé par les professionnels du cheval Barbentanais.

La Ville de Barbentane remercie l'association Culture et patrimoine, sa présidente Mme Lyne Meyruès et tous les bénévoles ! Merci également aux services techniques de la commune pour leur aide dans la réalisation de cette manifestation.



LES BOIS SANS SOIF À LA FÊTE

Du 7 au 11 mai derniers, les Bois sans soif ont concocté cinq jours festifs au rythme des traditions taurines et des bodéga pour l'édition 2024 de la Fête des Jeunes. Des courses, des encierros, des Dj set, accompagnés par l'espace buvette de l'association, dont les bénévoles s'activent pour proposer des animations à la jeunesse barbentanaise. Comme l'année dernière, l'ambiance était au rendez-vous et nos jeunes ont eu loisirs de profiter pleinement de ce rendez-vous annuel traditionnel.

LIRE À BARBENTANE

Mission presse : à la conquête de l'info !

En 2025, l'association « Lire à Barbentane » lance un projet d'éducation aux médias et à l'information pour sensibiliser les jeunes de 8 à 14 ans. Ce programme vise à développer leur esprit critique, à les initier à l'analyse de contenu, au doute méthodique et à la vérification des sources, avec un accent particulier sur les réseaux sociaux. Des élèves de CE2, CM1 et CM2 de Barbentane seront accompagnés par deux journalistes, Julia Razil et Nicolas Barbaroux, de l'agence Média entre janvier et juin 2025.

Une conférence publique lancera le projet, suivie d'ateliers également pour les adolescents, d'une visite de rédaction et de la création d'un journal. Une fête de clôture présentera les résultats et apprentissages aux familles et enseignants.



NOUS ONT REJOINTS



- **MAUREL Léandre, Éric, Philippe**
le 10/05/2024
- **BOUTROU Agathe, Nicole**
le 10/07/2024
- **THIBAUT Hugo, Pierre, Charles**
le 17/07/2024
- **GAMBAROTTO VIGNE Swann**
le 08/08/2024
- **BASTIDE Mattias, Henri, Hervé**
le 17/08/2024
- **DEURRIEU Lison, Agnès, Véronique**
le 26/08/2024

SE SONT UNIS



- **VALAY Jean-Brice, Henri, Pierre**
et **MESSINA Christine, Anne**
le 25/05/2024
- **JACQUET Edouard Philippe Alexandre**
et **SEZNEC Gaëlle Yvonne Marguerite Marie**
le 15/06/2024
- **PONSODA Jean-Marie, Louis, Michel**
et **BOSSU Solange, Annie**
le 22/06/2024
- **DEVIDE Franck, André, Simon**
et **MISON Nathalie, France, Joëlle**
le 13/07/2024
- **POULALION David Tony Aranud**
et **GUILLET Elodie Adèle Mélanie**
le 17/08/2024
- **PERRIN Maxime, Georges**
et **SECHI Caroline, Claudia**
le 07/09/2024
- **KESTALANI Yassine, Taha**
et **GOUGOU Anissa**
le 28/09/2024

NOUS ONT QUITTÉS



- **BOUCHET Jean-Paul** divorcé de Françoise
PERRE (75 ans) le 02/05/2024
- **PERSCH Charles, Barthélémy, François** veuf
de Marise ACCARIAS (93 ans) le 26/05/2024
- **HERNANDEZ Paul, Bernard** divorcé de
Véronique CRIGNON (78 ans) le 28/05/2024
- **RAYMOND Claude, Antoine** époux de Colette
LE ROUX (83 ans) le 31/05/2024
- **LEMERLE Christine, Marie, Madeleine, Victor,**
veuve LAPAYRE Charles (79 ans) le 21/06/2024
- **BOUQUET Jeannine, Antoinette** veuve de
Clément ITIER (88 ans) le 22/06/2024
- **SAUVAN Roselyne, Marie, Fernande** veuve
MAUREL serge (74 ans) le 25/06/2024
- **MAESTRINI Marie Laurentine** veuve MEUNIER
(95 ans) le 01/07/2024
- **DOMENECH SELMA Francisco** célibataire
(68 ans) le 03/07/2024
- **RATSIMANOHATRA (DUSSOL) Marie, Fitia**
(décès à la naissance) le 06/07/2024
- **MOUCADEAU Gérard, Albert, Marc** époux
de Antonia GAONA (74 ans) le 07/07/2024
- **ENJOLRAS Marie-Thérèse, Victoria** célibataire
(90 ans) le 21/07/2024
- **LAMBERT Fernande, Joséphine, Marie** veuve
de RABAZA Henri (88 ans) le 01/08/2024
- **CAMMARTIN Mauricette, Marie-Thérèse**
divorcé de PELTIER Jean-Paul (82 ans) le
05/08/2024
- **DALIGNÉ Roger, Pierre, André, Antoine**
époux de Marie Paule GAGNAIRE (85 ans)
le 08/08/2024
- **MONTALS Dorina** veuve BARRA Battista
(99 ans) le 11/08/2024
- **ROSSI Eliane, Germaine** (80 ans) le 30/08/2024
- **AYME Claude, Francis** divorcé de Michelle
PELLETIER-LACOMBE (84 ans) le 10/09/2024
- **AYME Jean Louis Sébastien** veuf de Jeannine
LOSA (88 ans) le 17/09/2024
- **FOURNIER Jean, Joseph, Fortuné** époux
de Jocelyne MACCIO (81 ans) le 26/09/2024
- **CARPANEDO Estère** veuve ADAM Yves (97 ans)
le 05/10/2024
- **GRANIER André, Louis, Antonin** époux
de France AMIEL (83 ans) le 08/10/2024
- **HÉRISSÉ Robert, Marcel** veuf de Lucette
RAGOT (94 ans) le 18/10/2024

MON PARTI C'EST BARBENTANE

Chères Barbentanaises et Barbentanais,

L'année 2024 va bientôt se terminer et nous sommes **fiers et heureux** de la conclusion du Contrat Départemental de Transition Ecologique qui va permettre à Barbentane de **bénéficier sur le long terme d'investissements structurants et de qualité**.

Grâce à ce contrat, le bilan de notre mandature sur l'ensemble du programme sur lequel nous nous sommes engagés en 2020, qui était déjà très largement **accompli**, va encore s'enrichir de **réalisations supplémentaires**.

Mais la vie d'une équipe majoritaire ne se limite pas aux seules grandes opérations. Il y a également à s'occuper du **quotidien des habitants** et de multiples questions qui concernent la vie du village. Nous le **faisons très régulièrement en réunion où chacun de nous peut intervenir** et nous préparons les dossiers qui sont ensuite portés à l'ordre du jour des conseils municipaux. Ceux-ci sont particulièrement **diversifiés et éclectiques** : on y aborde bien sûr des questions liées au budget et également l'aménagement avec le Plan Local d'Urbanisme, les énergies renouvelables, le soutien aux agriculteurs locaux, l'accueil des nouveaux arrivants, la vie associative, l'entrée de Barbentane en qualité de commune associée du Parc Naturel Régional des Alpilles, Les jumelages avec Saillon et Pizzone, la programmation des fêtes et culturelle, la vidéoprotection, les subventions façades etc...

AGIR TOUS ENSEMBLE

8,4 Millions €

C'est le montant d'investissements que la majorité municipale a décidé d'engager lors du Conseil Municipal du 30 septembre 2024 :

- Construction multi accueil et relais petite enfance : 2,8 millions €
- Aménagement espace public place du marché : 3,3 millions €
- Aménagement cheminement doux RD 35 : 2,3 millions €.

Comme nous l'avons déclaré lors de ce Conseil, si nous soutenons le projet de construction d'une nouvelle crèche, nous considérons que les montants alloués aux deux autres aménagements sont disproportionnés.

Nous savons que notre village a besoin d'investissements. Cela fait de nombreuses années que rien n'est fait pour l'embellir, l'argent des Barbentanais est utilisé pour réaliser des études dont nous doutons de l'utilité (dernière en date la réalisation d'un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine pour un montant de 51.000€).

Le montant des investissements prévu par la majorité municipale nous paraît exorbitant au vu du budget de la commune.

Non, l'opposition ne souhaite pas « faire peur aux Barbentanais » ou « brandir un drapeau qui sur le fond ne

Chacun d'entre nous peut **porter un projet** ou **faire état d'une idée** qui a pour cadre bien sûr **le bien du village**.

Car et c'est ce qui nous **motive le plus**, nous œuvrons avant tout pour **l'intérêt de Barbentane et de tous ses habitants**. Nos décisions sont fondées sur **l'intérêt général** et non pas sur la satisfaction d'intérêts particuliers. Parce que nous avons la responsabilité d'administrer Barbentane, nous souhaitons **le faire au mieux et dans la plus grande honnêteté**. Nous sommes fiers de notre engagement car **nous nous sentons utiles** et que nous avons **un rôle à jouer pour l'intérêt de tous**.

C'est pourquoi, nous serons **toujours à votre disposition** pour répondre à vos interrogations, écouter vos demandes et **évoquer vos propositions** afin que Barbentane demeure le village qu'il est tout en l'embellissant.

Aussi, à la fin de cette année, nous vous souhaitons à tous et toutes, de **très belles fêtes de Noël en famille et une merveilleuse année 2025 à Barbentane !**

Pour nous contacter :
mpcb13570@gmail.com



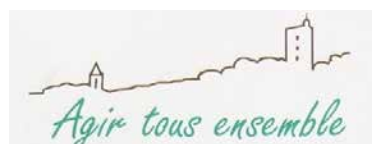
signifiera pas grand-chose » comme a répondu l'équipe majoritaire à notre prise de position. Nous voulons seulement que les montants engagés soient connus des Barbentanais qui devront payer ces investissements si la subvention escomptée n'est pas obtenue.

Les annonces du nouveau Gouvernement, qui affiche une volonté de réduction des dépenses publiques, passera aussi par une baisse des dotations aux communes.

Engager un tel plan d'investissement, à quelques mois de la fin de la mandature, est pour le moins surprenant. Nous nous sommes donc opposés à cette délibération, adoptée par la majorité municipale par 19 voix.

En cette fin d'année 2024, toute l'équipe « *Agir tous ensemble* » vous souhaite de très belles fêtes de Noël et de fin d'année.

Le groupe
Agir tous ensemble.



DÉCEMBRE

Jusqu'au 14 décembre DES MILLIERS D'ARBRES POUR LA MONTAGNETTE

À l'initiative de la Ville de Barbantane, vous êtes conviés à participer au projet de reboisement « Des milliers d'arbres pour la Montagnette » jusqu'au 14 décembre, du lundi au samedi inclus. En partenariat avec l'Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire (A.R.P.C.V).
Plus d'informations auprès de l'accueil de la mairie au 04 90 90 85 85

Mercredi 4 décembre CINÉMA

La Strada et l'association Cinéma Barbantane vous donnent rendez-vous pour deux séances mensuelles, familiales et grand public.
17h30 et 20h - Salle des fêtes.
Tarifs : Adultes : 5,50 € - Moins de 18 ans : 4 € - Carnet de 10 tickets : 45 € - Tarif adhérent : 4 € (adhésion annuelle : 12 €)
Plus de renseignements :
cinemabarbantane@gmail.com

Dimanche 8 décembre LOTO DES AMIS DE SAINT-JOSEPH

16h30 - Salle des fêtes
Tarifs : 5 € le carton, 12 € les 3, 20 € les 6. Buvette sur place

Mercredi 11 décembre CONCERT TOURNÉE LES CHANTS DE NOËL :

Noël traditionnel. Concert gratuit offert par le Département des Bouches-du-Rhône
19h - Salle des fêtes - Entrée libre, dans la limite des places disponibles



Jeudi 12 décembre CONFÉRENCE « DALI, POSTURE OU IMPOSTURE »

Proposée par Danièle Martin
Innombrables sont les adjectifs utilisés au fil des critiques pour définir Salvador Dali. Parmi les plus dépréciatifs : fantasque, extravagant, impertinent, provocateur, lunaire, vénal, égotique la folie. Toutefois qui peut nier sa virtuosité graphique stimulée par une boulimie démesurée dans tous les domaines et face à toute nouveauté scientifique et technologique ? Opportuniste ? Il l'a été certes, mais avec quelle facilité dans le rendu !
Médiathèque. Entrée libre sur inscriptions au 04 32 60 16 21

Vendredi 13 décembre GALA DE NOËL

du Rock des Alpilles
Gratuit – Buvette sur place
19h - Salle des fêtes

EXPOSITION

La Ville de Barbantane accueille les artistes É. TOMAS, L. GUILLEMOT, M. POZZETTO et L. CHMAIK pour un dialogue dans la salle Louis Veray.
Vernissage le vendredi 13 décembre à partir de 18 heures. Exposition visible du 14 au 21 décembre, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.

MARCHE DE NOËL

Cette année, le Marché de Noël sera également l'occasion de fêter la clôture de l'opération de reboisement « Des milliers d'arbres pour la Montagnette » initiée par la Ville de Barbantane, dans l'objectif de contribuer à la renaturation de la Montagnette.



Samedi 14 décembre

10h : marché de Noël avec ses artisans et commerçants sur le cours Jean-Baptiste Rey
Venez faire vos emplettes et profiter des animations (manèges, photobooth, ateliers pour enfants...)
De 14h à 17h : montez dans la calèche des attelages des crinières pour une promenade gratuite. Offert par la municipalité.
14h30 : déambulation de la Dame Blanche - Cie DERAÏDENZ - cours Jean-Baptiste Rey
16h : clôture de l'opération « Des milliers d'arbres pour la Montagnette » sur le site de reboisement, en présence du parrain, le chef Glenn Viel et en musique avec la pena de Noël La Malaigue d'Or.
17h30 : départ de la retraite aux lampions, de l'esplanade du Séquier jusqu'au cours Jean-Baptiste Rey
18h : La Dame Blanche - Cie DERAÏDENZ et le Père Noël vous attendent sur le cours Jean-Baptiste Rey
18h : spectacle Croire aux fauves dans la Montagnette, dans le cadre du Festival Manip ! de la scène nationale de Cavaillon - La Garance. En coréalisation avec Le citron jaune
19h : Soirée Les Bronzés font du ski - Restaurant Bar Le Saint-Jean
22h : Fin du marché

Dimanche 15 décembre

10h30 : **Marché de Noël** avec ses artisans et commerçants sur le cours Jean-Baptiste Rey. Venez faire vos emplettes et profiter des animations (manèges, photobooth, ateliers pour enfants...)

À partir de 11h : découvrez **Le Faubourg des lutins** - toute la journée
De 14h à 17h : montez dans la calèche des attelages des crinières pour une promenade gratuite.
Offert par la municipalité.

Concert de Noël par les Chanteurs de la Montagnette et la Massetto provençalo.

15h - **Église Notre-Dame-des-Grâces**.
Entrée libre

17h30 : découvrez le magique spectacle en déambulation **Equinoxe** de la compagnie Karnavires (depuis le monument aux morts jusqu'au parking des arènes)

19h : Fin du marché

Samedi 21 décembre

SPECTACLE POUR ENFANTS « RECYCLASON »

Proposé par la Compagnie Les Voix Nomades

16h30 - **Médiathèque**. Entrée libre sur inscription au 04 32 60 16 21

Dimanche 22 décembre

CONCERT DE NOËL PAR LES PROMENEURS DES ÉTOILES

Un spectacle porté par 3 artistes unis et passionnés : Patricia Ponselle, chanteuse lyrique habitée du sens profond de ses interprétations, Yves Lavigne, pianiste virtuose abordant tous les genres musicaux avec aisance et brio, et Valentine Venezia, jeune comédienne passionnée et enjouée dans l'authenticité de l'acte théâtral. Venez écouter chants religieux, airs traditionnels de Noël, standards américains, contes de Noël, petites pièces de piano... dans un Concert accessible à tous, petits et grands !
Église de Notre-Dame-des-Grâces
17h. Libre Participation libre.

Jeudi 26 et vendredi 27

décembre

PASTORALE «MÏETO»

présentée par le Groupe artistique de Barbentane

14h30 - Salle des fêtes - Entrée libre



Mardi 31 décembre

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

À partir de 19h30 - Salle des fêtes

Tarif : 85 €

Organisé par les Bois sans soif



JANVIER

Dimanche 5 janvier

LOTO DES AMIS DE SAINT-JEAN

16h30 - Salle des fêtes

Tarifs : 5 € le carton, 13 € les 3, 20 € les 6. Buvette sur place.

Lundi 13 janvier

DON DU SANG

Collecte proposée par l'Etablissement français du sang et l'Amicale des donneurs de sang

De 15h à 19h30 - Salle des fêtes

Dimanche 19 janvier

LOTO DE L'OLYMPIQUE BARBENTANAIS

17h - Salle des fêtes. Buvette sur place

Samedi 25 janvier

LOTO DU LIONS CLUB AVIGNON DOYEN

Organisé au bénéfice d'une association d'aide aux enfants atteint d'un cancer infantile de la rétine et des œuvres sociales du club. **Sur réservation :**

06 81 49 06 34

18h30 - Salle des fêtes

Vendredi 31 janvier

VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE À LA POPULATION

18h30 - Salle des fêtes

FÉVRIER

Mercredi 5 février

CINÉMA

La Strada et l'association Cinéma Barbentane vous donnent rendez-vous pour deux séances mensuelles, familiales et grand public.

17h30 et 20h - Salle des fêtes

Tarifs : Adultes : 5,50 € - Moins de

18 ans : 4 € - Carnet de 10 tickets :

45 € - Tarif adhérent : 4 € (adhésion annuelle : 12 €)

Plus de renseignements :

cinemabarbantane@gmail.com

Samedi 8 février
SOIRÉE CHOUCROUTE

Organisée par les Amis de Saint-Joseph. Billets à la vente au restaurant Aux pieds tanqués et à la Coopérative de Barbentane.
19h30 - Salle des fêtes

Jeudi 13 février
VEILLÉE PROVENÇALE

Organisée par Li Pichot Galapian
20h30. Salle du Séquier
Gratuit sur inscription.

Vendredi 14 février

LOTO DE LA SAINT-VALENTIN DE LA MFR CFA

Ouverture des portes à 18h30
Restauration rapide et boissons sur place
19h30 - Salle des fêtes

Dimanche 23 février
LOTO DE L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS

16h30 - Salle des fêtes Tarifs : 5 € le carton, 15 € les 3, 20 € les 6. Buvette sur place.

MARS

Mercredi 5 mars
CINÉMA

La Strada et l'association Cinéma Barbentane vous donnent rendez-vous pour deux séances mensuelles, familiales et grand public.

17h30 et 20h - Salle des fêtes
Tarifs : Adultes : 5,50 € – Moins de 18 ans : 4 € - Carnet de 10 tickets : 45 € - Tarif adhérent : 4 € (adhésion annuelle : 12 €)

Plus de renseignements : cinemabarbentane@gmail.com

Samedi 8 mars
CARNAVAL

Organisé par la Ville de Barbentane, l'APE des Moulins et l'APEL Notre Dame
Place du Marché et centre-ville

Dimanche 9 mars
LOTO DU CLUB TAURIN

Salle des fêtes

Dimanche 16 mars
FÊTE DE LA SAINT-JOSEPH

Rendez-vous pour la fête annuelle traditionnelle proposée par les Amis de Saint-Joseph !
Place du Marché et Salle des fêtes

Samedi 22 mars
TOURNOI DE PÉTANQUE OFFICIEL

Organisé par la Boule de la Montagnette
15h - Esplanade du Séquier

Dimanche 23 mars
VIDE COMMODE

Organisé par le Moulin de Bretoule
De 9h à 18h - Salle des fêtes. Buvette et petite restauration sur place

Samedi 29 mars

LOTO DES PICHOT GALAPIAN

19h - Salle des fêtes

AVRIL

Mercredi 2 avril
CINÉMA

La Strada et l'association Cinéma Barbentane vous donnent rendez-vous pour deux séances mensuelles, familiale et grand public.

17h30 et 20h - Salle des fêtes
Tarifs : Adultes : 5,50 € – Moins de 18 ans : 4 € - Carnet de 10 tickets : 45 € - Tarif adhérent : 4 € (adhésion annuelle : 12 €)

Plus de renseignements : cinemabarbentane@gmail.com

Samedi 5 avril
JOURNÉE TAURINE

Organisée par Les Bois sans soif
Arènes municipales

Jeudi 10 avril
VEILLÉE PROVENÇALE

Organisée par Li Pichot Galapian
20h30 - Salle du Séquier

Lundi 21 avril
BROCANTE DE PÂQUES

Proposée par Joël Sechi
Place du Marché

MAI

Dimanche 4 mai
VIDE GRENIER

Organisé par l'APE des Moulins
Place du Marché
En cas d'intempéries, reporté au 18 mai

Mercredi 7 mai
CINÉMA

La Strada et l'association Cinéma Barbentane vous donnent rendez-vous pour deux séances mensuelles, familiale et grand public.

17h30 et 20h - Salle des fêtes
Tarifs : Adultes : 5,50 € – Moins de 18 ans : 4 € - Carnet de 10 tickets : 45 € - Tarif adhérent : 4 € (adhésion annuelle : 12 €)

Plus de renseignements : cinemabarbentane@gmail.com

Mercredi 14 mai
DON DU SANG

De 15h à 19h30 - Salle des fêtes

Samedi 17 mai
TOURNOI DE PÉTANQUE OFFICIEL

Organisé par la Boule de la Montagnette
15h - Esplanade du Séquier

Du 28 au 31 mai
FÊTE DES JEUNES

Organisée par les Bois sans soif
Arènes municipales

JUIN

Mercredi 4 juin
CINÉMA

La Strada et l'association Cinéma Barbentane vous donnent rendez-vous pour deux séances mensuelles, familiale et grand public.

17h30 et 20h - Salle des fêtes
Tarifs : Adultes : 5,50 € – Moins de 18 ans : 4 € - Carnet de 10 tickets : 45 € - Tarif adhérent : 4 € (adhésion annuelle : 12 €)

Plus de renseignements : cinemabarbentane@gmail.com

Jeudi 13 juin

VEILLÉE PROVENÇALE

Organisée par Li Pichot Galapian
Esplanade du Séquier

Samedi 14 juin

KERMESSE DU GROUPE SCOLAIRE LES MOULINS

Dimanche 22 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Lundi 23 et mardi 24 juin

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Association Lis Ami de Sant Jan

Mercredi 25 juin

TOURNOI DE PÉTANQUE OFFICIEL GRAND PRIX DE LA SAINT-JEAN

Organisé par la Boule de la
Montagnette

15h - Esplanade du Séquier

Vendredi 27 juin

KERMESSE DE L'ÉCOLE NOTRE DAME

TOURNOI DE BOULES OFFICIEL

Organisé par la Boule de la
Montagnette 2Jx3B

15h - Esplanade du Séquier

Samedi 28 juin

JOURNÉE FESTIVE

Organisée par les Bois sans soif
Esplanade du Séquier

**9h30 : concours de boules pour les
enfants** (2 joueurs par équipe jusqu'à
12 ans). **Inscription : 5€ par joueur.**

12h : apéro musical

**14h30 : concours de boules pour
les adultes** (3 joueurs, équipe mixte).

Inscription : 5€ par joueur.

**Remise des prix, suivi d'une animation
musicale.**

Lots par les commerces du village.

**Food truck et jeux gonflables pour les
enfants.**



Médaille d'honneur du travail

Décernée par le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, la Médaille d'honneur est une distinction honorifique qui récompense entre autres, l'ancienneté de services d'un salarié du secteur privé ou la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de ses fonctions.

Cette année, sur la commune de Barbentane, cette distinction a été décernée à :

- **Monsieur Thierry Clayon**, opérateur banc d'essais pour Airbus hélicoptères qui s'est vu remettre une médaille d'honneur du travail grand or.
- **Monsieur Claude Bohler**, coordonnateur d'expertises fonctionnelles, qui a reçu la médaille d'honneur du travail vermeil et or.
- **Madame Annie Merlin**, adjoint administratif principal de 1^{re} classe à la Mairie de Barbentane, qui a reçu la médaille d'honneur du travail argent pour 20 années de carrière mixte, dans le secteur privé et le secteur public.

Médailles d'honneur régionale, départementale et communale

Symbole de reconnaissance, la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale représente une valorisation du travail effectué par un employé de la fonction publique au cours de sa carrière. Après 20 ans, voire 30 ans d'ancienneté, un agent qui s'est illustré par l'accomplissement de ses missions, sa conscience professionnelle ou encore son sens du service public, peut, s'il le souhaite, se voir décerner cette médaille.

En 2024, cinq agents municipaux se sont vus décerner cette médaille.

Une employée a reçu la médaille d'honneur vermeil à titre de récompense pour 30 années au service des collectivités territoriales :

- **Madame Béatrice Parpaiola**, attachée territoriale.

Trois employés ont reçu la médaille d'honneur argent à titre de récompense pour 20 années au service des collectivités territoriales :

- **Madame Isabelle Martin**, agent spécialisé principal 2^e classe des écoles maternelles ;
- **Monsieur Olivier Galier**, agent de maîtrise principal ;
- **Madame Christine Dettling**, adjoint administratif principal de 1^{re} classe.

Marché de Noël

BARBENTANE - 2024

14 & 15 Décembre

Cours Jean-Baptiste Rey

